

Envie d'agir en Franche-Comté



Mourad Benlarbi
«Vouloir servir
à quelque
chose»

p.6



François Forest
«S'engager,
c'est vouloir
être acteur»

p.7



Auriane Arnoud
«Faire bouger
les choses,
même à petite
échelle»

p.18



**Stéphanie
Colson**
«Changer la vie
au lycée»

p.5



Laurent Barbier
«S'engager,
c'est porter
intérêt aux
autres»

p.10

CRJ

● Pour contacter les différents services du Centre régional d'information jeunesse (adresse: 27 rue de la République, 25000 Besançon):

Carte avantages jeunes :

03.81.21.16.10
fousseret.crijfc@voila.fr

Comptabilité :

03.81.21.16.02
spacher.crijfc@voila.fr

Direction :

03.81.21.16.00
philippe.renauhy@voila.fr

Documentation :

03.81.21.16.16
doc.crijfc@voila.fr

Logement, jobs, CV, FDAJ :

03.81.21.16.04
gauthier.crijfc@voila.fr

Mobilité internationale :

03.81.21.16.07
crij.mobilite-internat@voila.fr

Point cyb :

03.81.21.16.12
ferchichi.crijfc@voila.fr

Service régional des stages :

03.81.21.16.14
laville.crijfc@voila.fr

TOPO :

03.81.21.16.08
topofc@voila.fr

Site Internet : www.crijfc.com

Courrier : contact@crijfc.com

Fax :

général : 03.81.82.83.17 services : 03.81.21.16.15

Minitel : 3615 JJ

INITIATIVES JEUNES

TOPO, numéro spécial «Envie d'agir»

Savoir comment agir et donner envie d'agir : thématique double, développée au moment du lancement de la deuxième édition du dispositif.

CE NUMÉRO 140 de TOPO est consacré entièrement au dispositif «Envie d'agir» et plus largement aux initiatives de jeunes. Autant dire un numéro qui laisse la part belle à l'expression de jeunes de toute la région, à travers des projets qu'ils ont mené récemment dans tous les domaines. Des rénovateurs d'un lavoir en Haute-Saône, vainqueurs d'un prix national «Envie d'agir» l'an dernier, à un cinéaste qui s'apprête à tourner son premier court métrage, en passant par les créateurs d'une «junior association» dans le Jura ou des étudiants biontins qui mettent en place un échange avec la Roumanie, la diversité des sujets proposés est là pour montrer qu'il existe une jeunesse qui s'investit et surtout pour

montrer à d'autres qu'un projet ne reste pas forcément lettre morte. Plusieurs sujets mettent en lumière que les établissements de l'Education nationale ne sont pas uniquement des lieux d'apprentissage mais aussi des endroits où l'on se «bouge».

Des adresses de dispositifs régionaux et nationaux de toutes sortes sont également là pour remplir l'habituelle fonction d'information pratique de TOPO et donner aux porteurs d'idées des pistes où s'adresser.

Enfin, tout au long du numéro, les visages de jeunes qui s'investissent particulièrement : ceux qui font partie du Conseil régional de la jeunesse (CRJ) et ceux qui siègent au Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL).



**PORTES OUVERTES 18 FÉVRIER
13 H 30 > 18 H**

dépasse • toi

des formations pour faire grandir tes passions

ÉCOLE DE COMMERCE

de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs

46 av. Villarceau - BESANÇON - 03 81 25 25 22

www.imea.info



EDUCATION NATIONALE

Anne Sancier-Chateau : «Envie d'agir répond à la demande des jeunes»

Le recteur d'académie et chancelier des Universités donne son point de vue sur l'opération.

ENVIE D'AGIR entre dans sa deuxième année. Que pensez-vous de cette initiative et quel intérêt y trouvez-vous pour les établissements scolaires ?

Dès son lancement, à la rentrée 2002-2003, cette ambitieuse opération proposée à la jeunesse s'est révélée être une initiative particulièrement heureuse. Voulu par le président de la République, l'opération «Envie d'agir» répond à la demande des jeunes qui avaient exprimé leur besoin de voir leur image valorisée et leurs engagements encouragés. Depuis longtemps, nombre d'actions sont menées chaque année par les collé-

giens et les lycéens au sein des établissements scolaires : journée de la solidarité, journée d'aide au développement, semaine de la citoyenneté... «Envie d'agir» renforce la visibilité de ces actions et constitue le fil conducteur qui permettra, à l'avenir, de fédérer l'ensemble des projets mis en œuvre par les jeunes dans le sens de l'engagement. «Envie d'agir» répond également aux attentes du Conseil de l'Europe. Si la mission de l'école est en priorité la transmission des savoirs et des apprentissages, elle doit aussi intégrer résolument la dimension éducative et tout particulièrement l'éducation à la citoyenneté.

L'opération «Envie d'agir» vous semble-t-elle mobilisatrice pour les lycéens ?

Dès la première année, plus d'un établissement sur deux a organisé une journée de l'engagement. Cela porte à croire que l'engagement ou le désir d'engagement des jeunes est bien réel. La jeunesse est porteuse de projets et d'ambitions, mais il lui est souvent difficile de les concrétiser. «Envie d'agir» apporte aux jeunes la reconnaissance de leur engagement et les encourage ainsi à mener à bien leurs projets.

L'opération entre-t-elle en concurrence avec d'autres initiatives existantes comme

«Mille défis pour ma planète» ?

L'idée de concurrence n'a pas lieu d'être ici. Au contraire, la fonction fédératrice de «Envie d'agir» permet de créer une synergie entre l'ensemble des actions existantes. Plus encore, il s'agit d'apporter une véritable plus-value aux multiples formes d'engagements des jeunes. La complémentarité issue de l'action conjointe de l'Education nationale et de ses partenaires, notamment le réseau Jeunesse et associatif, permet d'apporter des réponses plus riches et plus diverses à l'envie d'agir des jeunes. Il ne faut jamais oublier que l'enjeu premier de l'école est d'aider à la construction d'adultes citoyens, pleinement



acteurs de leur vie et de celle de la société qui les entoure. «Envie d'agir» est un moyen privilégié pour accompagner les jeunes dans cette voie.

JEUNESSE ET SPORTS

Paul Michel : «Une mise en lumière de la volonté d'implication des jeunes»

Entretien avec le directeur régional de Franche-Comté de Jeunesse et des Sports.

Au moment du lancement de la 2^e édition d'Envie d'agir, que pensez-vous de cette opération ?

«Envie d'agir» a un an mais cela fait 30 ans que Jeunesse et Sports soutient des projets de jeunes. Le dispositif apporte quelque chose de nouveau, une mise à jour, avec le grand mérite de se positionner sur l'engagement des jeunes. C'est une mise en lumière de la volonté d'implication des jeunes qui vient à point pour atténuer cette «sinistrose» disant que les jeunes ne font rien. «Envie d'agir» met en avant l'émergence de projets, leur accompagnement, la symbiose entre le réseau associatif dont Jeunesse et Sports est



le relais et l'Education nationale. C'est aussi la compilation de l'ensemble des projets sur une base de données consultable dans toute la France. Donc la possibilité pour les

jeunes de s'inscrire dans des projets qui existent déjà. Et c'est plusieurs milliers de projets en 2003 et en 2004, en grande majorité de bonne facture, qui montrent que la jeunesse française n'est pas atone.

Qu'apporte le dispositif ?

La rencontre de deux réseaux. Tout ce qu'on a fait dans le passé était hors cadre scolaire. Avec «Envie d'agir», on touche beaucoup plus de jeunes. La collaboration entre les l'Education nationale et nous se déroule très bien, avec rigueur et professionnalisme. On a tendance à voir en l'Education nationale une grande machine immobile mais Envie d'agir montre qu'elle est capable de faire

connaître un grand nombre d'initiatives que prennent les jeunes dans son cadre. Je me souviens que l'an dernier, lors des journées «Envie d'agir», des élèves ont raconté avec enthousiasme ce qu'ils font dans les lycées et certains chefs d'établissement ont révisé leur position de défiance face au dispositif.

N'est-il pas redondant avec Défi-jeunes ?

«Envie d'agir» donne déjà l'occasion à des plus jeunes de s'investir, de ne pas s'interdire de faire des choses et des les faire connaître. Il s'adresse plus à des collégiens et lycéens alors que Défi-jeunes est plutôt tourné vers la classe d'âge suivante, avec désor-

mais clairement un objectif professionnel. Cette dimension économique n'est pas présente dans «Envie d'agir». Dans cette optique, Défi-jeunes s'adresse quand même à des jeunes qui connaissent l'environnement de leur projet. «Envie d'agir» s'inscrit plutôt dans le cadre d'une pédagogie de projet, pour des jeunes qui ne savent pas structurer une initiative, ni même comment la société est structurée.

Considérez-vous l'idée d'une jeunesse passive comme une idée reçue ?

Je crois que oui. Et là, elle a l'occasion de valoriser et de conforter ses idées originales.



Claire Champenois
CRJ
Rigney 18 ans



Anne-Lise DREZET
CRJ
Arc-S/S-Cicon 20 ans



Emeric FONTAINE
CRJ
Audincourt 19 ans



Florence GABRY
CRJ
Besançon 20 ans



Murielle GROSJEAN
CRJ
Besançon 17 ans

CONSEILS DE LA VIE LYCÉENNE

«Un souci d'échanges avec les lycéens»

Jean-Luc Estavoyer, proviseur vie scolaire au rectorat, rappelle le rôle d'instances créées pour le dialogue entre élèves et administration.

Quelles sont les raisons qui ont poussé à créer les CVL, CAVL et CNVL ?

C'était un souci, à une époque, d'avoir des instances d'échange et d'information avec les lycéens. Pour qu'il puisse exister à trois niveaux (ceux des établissements, des académies et du ministère) une prise de température de la vie lycéenne et pour que les jeunes puissent avoir la parole, soient force de proposition. Et enfin dans l'espoir qu'à un moment n'apparaissent pas des tensions que personne n'aurait vu venir. Ces instances sont venues des politiques mais elles étaient attendues des lycéens.

Ont-elles un rôle effectif ?

Oui, un rôle d'écoute et de proposition très réel. Les recteurs sont attachés à présider les CAVL, à être à leur écoute et en réponse. Même chose au niveau du CNVL : le fait que le ministre en poste est présent à toutes les réunions du CNVL depuis quelques années montre l'importance qui lui est accordée. Sur l'efficacité et le fonctionnement, ce sont maintenant des instances qui ont besoin de se mettre en place pour mieux

s'affirmer et rayonner. On s'en rend compte, les CVL ont vraiment au niveau des textes des espaces et objets de réflexion, d'échange et de proposition mais ils sont peut-être encore pris entre les représentants des délégués et le conseil d'administration. Cela peut paraître parfois compliqué mais avec le temps, il y a une vraie place à prendre.

Est-ce que les élèves se saisissent de cet outil ?

De façon évidente, ceux qui arrivent sont motivés, dans l'action, ont envie d'agir. Mais sur deux années, on se rend compte d'une érosion de l'investissement individuel, liée à la disponibilité par rapport à leurs études et aux exigences de l'engagement. Quand on habite St-Claude, venir aux réunions représente du temps. Mais nous travaillons en ayant conscience de ces contraintes, donc en essayant de leur donner les aides et moyens techniques qui leur facilitent les choses. Nous essayons aussi de travailler avec eux sur ce qui les intéresse de la vie lycéenne. Au fil des ans, on cerne mieux ce qui les motive : l'orientation, l'engagement, la solidarité par exemple. En même temps, les membres du



CAVL doivent s'investir dans un travail de terrain et d'animation, être une courroie de transmission entre les CVL et le recteur, dans les deux sens : en étant le relais du rectorat et en faisant remonter des questions des établissements.

Vous avez parlé des délégués. Où se situe la différence ?

Le champ de compétences des CVL dépasse largement le cadre de la classe. C'est la vie des lycéens dans son ensemble qui les concerne. Il y a cependant inévitablement des interactions et surtout des dialogues sur le terrain qui doivent faciliter le fonctionnement et l'entente entre CVL et conférence des délégués.

CNVL «Une vie lycéenne émergente»

Cédric Vial, 25 ans, originaire de Chambéry, est depuis 3 mois délégué national à la vie lycéenne. Son rôle ? Animer le CNVL et être un interlocuteur pour les lycéens au ministère de l'Éducation nationale. Il se définit comme un «porte-voix» avec la volonté «d'être sur le terrain, voir comment ça se passe dans les établissements, faire remonter les informations à Paris». Être au ministère celui «qui fait référence aux préoccupations des lycéens». Il espère surtout repérer les «initiatives formidables qui existent dans certains lycées pour les faire connaître aux autres».

Un site Internet de la vie lycéenne permet à chaque élève de poser des questions. «Je reçois une dizaine de questions par jour. Beaucoup sur la vie scolaire, le fonctionnement du lycée, la discipline. Mais aussi sur le droit d'association, les CPE, etc. Et il y a des questions pour lesquelles je renvoie à d'autres interlocuteurs. «Comment faire le premier pas ?» par exemple» sourit-il.



«Je suis ravi d'occuper ce poste, c'est vivant : il existe des projets dans les lycées, des mentalités qui changent. La vie lycéenne est un concept récent et il y a encore beaucoup à faire. Les instances, la presse, la vie associative émergent de façon importante. Il y a aussi l'envie d'agir qu'on aimerait bien voir se développer pour aider les jeunes à prendre des responsabilités et se montrer sous un jour positif».

INSTANCES CVL, CAVL, CNVL

Les conseils de la vie lycéenne fonctionnent dans les établissements, les conseils académiques de la vie lycéenne au niveau des rectorats et le conseil national de la vie lycéenne à celui du ministère.

- CVL : présent dans chaque lycée depuis 2000, il se compose de 10 lycéens (7 élus et 3 représentants des délégués de classe) et 10 adultes sous la présidence du chef d'établissement.
- CAVL : depuis 1991, ils associent dans chaque académie 20 représentants des lycéens élus parmi les membres des CVL et 20 adultes représentants des

organismes variables suivant les académies (Conseils régionaux, Jeunesse et Sports, CRIJ, organismes d'orientation...). Les CAVL sont présidés par les recteurs.

- CNVL : créé en 1995, il regroupe 33 membres : 1 représentant de chacun des 30 CAVL et 3 lycéens élus du conseil supérieur de l'éducation. Il est présidé par le ministre de l'Éducation nationale.

Ces 3 instances sont consultatives mais dans l'idée de force de proposition plus que de simple rôle d'avis.

Ils sont membres du CAVL de Besançon



De gauche à droite, quelques membres du conseil académique de la vie lycéenne.

Claire Sanchez, 17 ans, terminale STT, lycée Courbet (Belfort). «Participer au CVL et au CAVL est un engagement personnel. Un moyen de construire, de rencontrer d'autres personnes, d'échanger et de voir ce qui est fait au sein d'autres lycées. C'est s'entendre pour monter des projets. Nous sommes des porte-parole, avec la mission de changer la vie du lycée ».

André Rolland-Piegue, 22 ans, 2^e année de BTS maintenance industrielle au lycée Viette (Montbéliard). «Je me suis présenté au CVL pour m'engager un peu plus dans la

vie du lycée. J'ai fait des manifestations lycéennes mais je me suis dit que si je n'étais pas satisfait, autant participer de façon constructive. Entre membres des conseils, on a de bonnes idées. Avec le bémol qu'elles ne sont pas toujours faciles à mettre en place et que 2 ans, c'est court. Comment je définirais mon rôle ? Quelqu'un qui représente les autres lycéens et qui essaie de transmettre et faire aboutir leurs idées.

Stéphanie Colson, terminale L au lycée Edgar Faure (Morteau). «Je suis venue au CVL parce qu'une prof qui voulait changer le lycée m'a motivée. Je vois notre rôle comme ça : changer le lycée. Et faire le lien entre élèves, délé-

gués, administration et profs. Au début, les élèves ne nous connaissaient pas ou ne nous faisaient pas confiance. Mais cette année, on est passés dans toutes les classes et ça va mieux. Je pense qu'on est écoutés par l'administration».

Florent Mossu, 17 ans, terminale génie mécanique au lycée Paul Emile Victor (Champagnole). «En 1^{re}, j'avais envie de participer à la vie du lycée, de faire quelque chose d'utile. Le CAVL permet de rencontrer d'autres élèves, de voir les différences et les ressemblances entre lycées. On réfléchit pour faire avancer les choses à notre niveau, que ce soit matériel ou non, comme l'orientation. Je

pense que notre opinion a une valeur dans l'académie».

Hamza Bachar, 19 ans, terminale bac pro MSMA au lycée professionnel Luxembourg (Vesoul). «Je suis au CVL, au CAVL et au CNVL, ça prend du temps, mais je le fais parce que ça me plaît. Pour moi c'est une belle expérience : on devient diplomate, on s'habitue aux réunions, on est poussé à chercher à comprendre. Par exemple, au CNVL, on a eu une réunion à propos de la laïcité : c'est aussi un apport culturel. Mais on n'est pas très connus. Au lycée, ils se sont intéressés à mon rôle quand ils m'ont vu à la télé avec Jacques Chirac ! J'essaie de dire que le CVL est pour

eux, que je suis un porte-parole qui écoute leur critique et leurs idées et en parle. Ça va des WC défectueux à un projet personnel ».

Céline Colleuil, 18 ans, 1^{re} S au lycée Lumière (Luxeuil). «Pour moi, l'intérêt est de découvrir l'organisation du lycée et d'en informer les autres élèves. Personnellement, depuis deux ans, ça m'a beaucoup apporté. D'abord de voir qu'il y a plein de possibilités au lycée alors qu'on se plaint tout le temps qu'il n'y a rien. Et aussi de voir qu'on peut faire des choses. Il est quand même vrai qu'on a du mal à mettre des projets en place pour des questions de temps et d'acceptation par l'administration ».

En bref

● **HANDICAPÉS** - L'UFCV (union française des centres de vacances) se mobilise pour l'amélioration des vacances et loisirs des personnes handicapées, en lançant une bourse aux idées. Elle s'adresse à toute personne ou organisme qui souhaite améliorer l'accès aux vacances et loisirs des handicapés. Les candidats doivent proposer une ou plusieurs idées dans un projet complet envoyé avant le 31 mars. L'UFCV lance chaque année une bourse semblable sur un thème différent. En 2002, 12 projets pour l'engagement solidaire des jeunes avaient été primés. Renseignements sur le site www.ufcv.asso.fr ou en appelant l'UFCV de Franche-Comté, 03.81.87.48.10.

● **CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE** - cette instance vient de terminer un livret pédagogique servant à mettre en place des actions de sécurité routière. Ce document doit sortir prochainement et être diffusé par l'intermédiaire des conseils départementaux de la jeunesse et du réseau information jeunesse.

● **MAISON DE L'ÉTUDIANT** - pour étudiants et associations d'étudiants de l'Université de Franche-Comté, une aide à projets culturels, sportifs, de solidarité, conférences, projets de filière, animation du campus. Aide au montage du projet, aide financière. Candidatures toute l'année, deux commissions par an en décembre et mars. Contact : 36 rue Mégevand à Besançon (03.81.66.51.86).

CITOYENNETÉ

Des jeunes de Cornot primés au niveau national

Ils ont reçu 3000 euros l'an dernier pour avoir rénové le lavoir de leur village.

TONY RIGOLLOT, 18 ans, son frère Yohann 16 et Maxime Lamy 16 également montrent un enthousiasme réjouissant quand ils parlent de leurs projets d'animation de leur village. Cornot, 200 habitants environ, à une demi-heure de route de Vesoul. Eux et 6 autres jeunes de 15 à 19 ans (Elisabeth Hodille, Aurélien Génin, Frédéric Corbon, Toussaint Lamy, Aurélie Robert, Charline Pretot) se sont regroupés pour réaliser une vidéo «intergénération» dans leur commune, en août 2002, puis rénover le lavoir cette année. Les entendre fait mieux comprendre le prix national Envie d'agir obtenu l'an dernier, soit 3000 euros s'ajoutant aux 500 du prix régional. Une partie de cette somme leur a servi à acheter un caméscope en commun, afin de mener d'autres projets. Au départ, ce sont des camps «vac'ados» organisés par le MRJC qui ont donné envie à quelques-uns d'entre eux de

se regrouper. Les autres se sont agrégés au fil du temps. Tous font partie du MRJC.

«Le premier projet nous a un peu soudés : on a fait un film de plus d'une heure sur la vie et l'histoire du village, avec des témoignages de personnes âgées et de gens ayant des passions. On a organisé un visionnage qui a rassemblé beaucoup de monde puis on a eu des demandes de copies de la K7. Cela nous a vraiment motivés, de même que voir que les gens se rendaient compte que des jeunes pouvaient être dynamiques !» se souvient Tony. Devant ce succès, ils ont proposé plusieurs autres actions et la rénovation du lavoir a été retenue. «Il était vraiment en sale état décrit Maxime. C'était un débarras, avec des montagnes de tuiles et de planches. L'abreuvoir était plein de terre, il y avait même un alambic». Durant l'été, ils ont tout vidé, tout nettoyé au karcher, repeint, comblé les trous. Ils projettent de refaire les joints avant une



éventuelle remise en eau, si la commune le décide. En attendant, ils ont aussi décoré le lavoir pour Noël au moyen d'une frise peinte de 40 m². «Quand on l'a inaugurée, racontent-ils, 150 personnes sont venues le 20 décembre malgré la pluie. Cette reconnaissance nous a fait vraiment plaisir. De même que celle d'Envie d'agir, qui nous a motivés encore plus. D'autant que ça a été juste, on a rendu le dossier en retard et pas complet. Et on a fini premiers de notre catégorie au niveau national !»

Des réactions qui renforcent

leur envie d'agir, même si n'en ont pas besoin pour avoir d'autres idées. L'année suivante : ils aimeraient bien utiliser l'école primaire qui a fermé pour créer une intergénérationnelle. «Mais si on fait tout ça, dit Yohann, c'est d'abord parce que ça nous apporte beaucoup de nous retrouver ensemble. C'est un loisir, il y a une excellente ambiance, donc on se retrouve avec plaisir pendant les vacances et les week-ends. Après, les gens reconnaissent ce qu'on fait, ce n'est que du bon en plus».

CITOYENNETÉ Devenir sapeur-pompier volontaire



Plus de huit sapeurs-pompiers sur dix sont des volontaires : présents dans toutes les communes, avec un besoin important en milieu rural, ils s'engagent pour 5 ans renouvelables jusqu'à 55 ou 60 ans, à condition de répondre aux critères de sélection (en particulier la forme physique). L'une des conditions principales est d'avoir une vie professionnelle qui permette de se libérer immédiatement en cas d'alerte. Le statut du sapeur-pompier volontaire donne cependant le droit de s'absenter de son travail pour participer à des missions ou se former. Des entraînements et des tours de garde sont également inclus

dans le contrat. Le volontaire perçoit des vacances horaires (de 8,20 à 11,50 euros selon son grade) ainsi qu'une allocation de vétérance lorsqu'il cesse son activité. Il est possible de devenir pompier volontaire dès 16 ans et de suivre une initiation avec les jeunes sapeurs-pompiers de 10 à 17 ans. Il est enfin possible de s'engager à titre civil ou militaire (incorporations à Paris et Marseille) pour une durée de 6 à 24 mois.

Rens : services départementaux d'incendie et de secours :
03.81.85.36.00 à Besançon,
03.84.87.08.18 à Lons,
03.84.96.76.00 à Vesoul et
03.84.58.78.00 à Belfort.

Mourad Benlarbi

SUR le plan de l'engagement citoyen, difficile de trouver mieux que ce Dolois de 25 ans. Actuellement secrétaire permanent du conseil national de la jeunesse (émancipation des conseils départementaux de la jeunesse), il a créé en 97 «Cité-jeune» à Dole. Pour changer l'image du quartier des Mesnils-Pasteur et aider les jeunes à se bouger. «J'ai un BTS d'électronique mais je sentais que ce n'était pas mon domaine. Quand j'ai eu l'opportunité d'intégrer la Mutualité du Jura comme emploi-jeune, je n'ai pas hésité à changer de voie. J'ai pu suivre plusieurs formations, théâtre interactif, BEATEP, etc et comme j'avais déjà commencé à m'impliquer dans le quartier, je me suis vraiment aperçu que c'était vers ce type d'actions que je voulais aller. Je me sentais plus à l'aise dans les relations humaines que dans les relations avec des composants électroniques. Et j'ai arrêté mon contrat emploi-jeune avant la fin pour créer Cité-jeune».

L'association compte aujourd'hui 169 adhérents dont une trentaine de bénévoles très actifs. Elle propose 3 axes d'actions : des formations de particuliers et de professionnels



autour de la sécurité routière, notamment pour permettre à des jeunes de devenir relais d'information auprès des autres ; des interventions en établissements scolaires dans le cadre d'ateliers d'expression ; un accompagnement aux projets de jeunes. «Parce que je me suis rendu compte que les jeunes laissent souvent tomber une idée au bout de deux obstacles. Je suis là pour les soutenir, leur dire que si des portes se claquent, d'autres s'ouvrent».

Egalement président de la Roue de secours 39 (association qui loue dans le bassin dolois des mobylettes à moindre coût aux

jeunes connaissant des problèmes de mobilité dans les parcs professionnels), il s'implique fortement dans la vie de la ville. «Je me sens vraiment militant dans l'année, participer à des instances comme le conseil départemental de la jeunesse m'intéresse vraiment, d'autant que c'est très formateur. Soit on s'engage, soit on met de côté. Moi, je suis de nature à ne pas vouloir être un peu mais à servir à quelque chose».

Cité-jeune, 5 rue du Champ, 39100 Dole (06.68.24.07.11). Permanence le jeudi (03.84.72.76.39).

ANIMATION

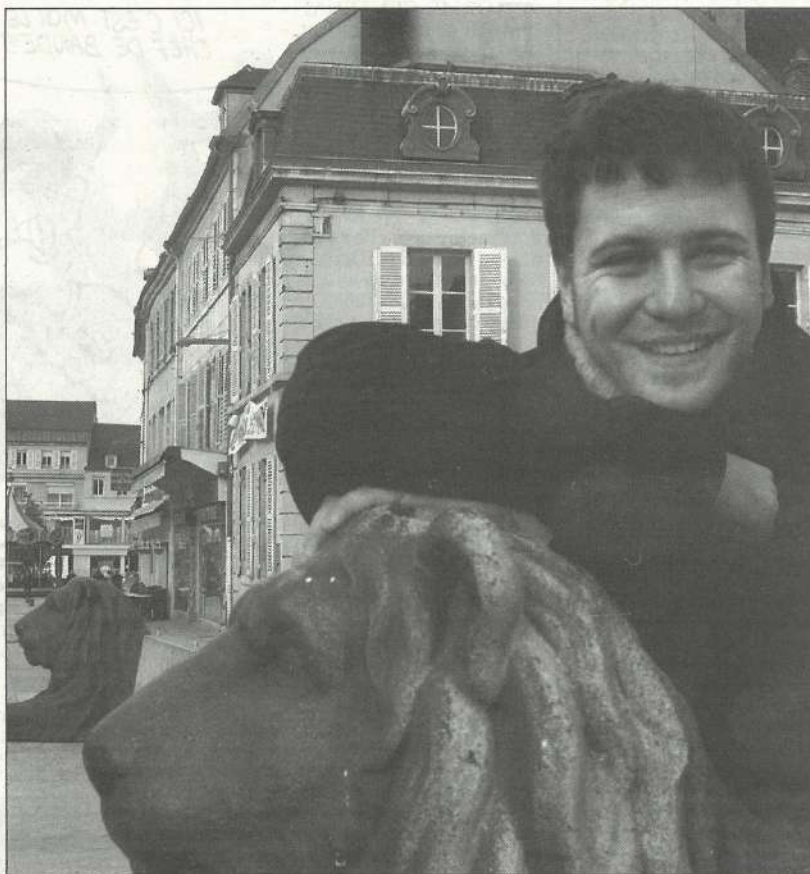
François Forest : «l'engagement, c'est la volonté d'être acteur»

Responsable de la section du MRJC du Jura, il suit des jeunes désireux d'animer le monde rural.

ENTANT que responsable de la section départementale du MRJC du Jura, François Forest sait ce que l'engagement des jeunes signifie. La section représente une centaine de jeunes répartis entre Dole et Champagnole et l'un des rôles de ce moniteur éducateur de 22 ans est de les accompagner dans le montage de projets. «Les idées viennent d'abord du ressenti des jeunes par rapport aux sujets auxquels ils sont confrontés dans leur village. On ne veut pas faire des projets pour faire des projets, mais parce qu'il y a un besoin et une réflexion. D'ailleurs, l'accompagnement est important pendant la mise en place, mais surtout après : nous insistons sur le bilan, l'évaluation du pourquoi et du comment, l'impact et comment on rebondit après l'initiative. Parce que souvent, après un projet, les équipes se démobilisent et perdent le «pourquoi» de vue. On ne prétend pas donner de réponses mais on souhaite provoquer des questions et la volonté de ne pas être que des consommateurs de la société». Beaucoup des jeunes ont entre 15 et 20 ans, mais le MRJC du Jura réfléchit aussi à impulser une dynamique en direction des 20-30 ans, autour de centres d'intérêts qui leur correspondent, comme l'emploi ou l'agriculture.

Mais dans l'ensemble, les initiatives restent à ceux qui en ressentent le besoin. Deux exemples récents dans le Jura : à Voiteur des jeunes filles de 16 à 20 ans ont lancé un journal dans la communauté de communes. Le deuxième numéro du «Canard du coin» est en préparation. Leur idée est de prendre la parole par rapport à ce qu'elles voient et ce qu'elles vivent. Autre projet, à Gendrey, une quinzaine de jeunes de 15 à 18 ans ont souhaité lancer des activités pour les enfants qui ne partent pas en vacances et créer des animations pour les personnes en maison de retraite.

«Dans l'esprit du MRJC reprend François Forest, il s'agit d'apprendre à regarder un objet, en l'occurrence la société, sous une autre facette que celle de l'habitude. C'est important quand on est jeune parce que c'est le moment où l'on se forge une opinion sur le monde qui nous entoure». L'engagement, il le définit simplement : «pour moi, c'est la volonté d'être acteur. Dans ce cadre, Envie d'agir est une bonne initiative dans le sens où c'est une forme de reconnaissance pour les jeunes. Qu'un projet soit reconnu par le MRJC c'est normal, mais quand c'est à un niveau institutionnel, c'est d'autant plus valorisant». Une forme de récompense pour ceux qui «se bougent» en quelque sorte.



SOLIDARITÉ Concours de reportages vidéo

Le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche et Public Sénat organisent un concours de reportages vidéo ouvert aux lycéens des établissements d'enseignement général, technologique et professionnel, publics et privés sous contrat. Les jeunes intéressés sont invités à réaliser un reportage de 3 à 6 minutes sur le thème «solidarité(s)». Plus précisément, il s'agit d'illustrer en vidéo des actions de

solidarité mettant en valeur l'engagement des jeunes, leur réflexion sur cette dimension essentielle de la vie en société, tant entre jeunes qu'avec les autres âges de la vie». Trois prix nationaux récompenseront les meilleurs reportages. Les participants doivent s'inscrire avant le 31 mars sur les sites suivants : www.publicsenat.fr/jeunes-citoyensreporters/ ; www.education.gouv.fr et www.cleml.org

En bref

● **PROJETS D'ACTION ÉDUCATIVE** - ils s'adressent aux élèves et professeurs d'établissements scolaires du second degré qui souhaitent mener un projet d'initiative collective et peuvent faire l'objet d'aides publiques. Informations auprès des inspecteurs d'académie ou du rectorat (03.81.65.47.00 pour l'académie de Besançon).

● **«LES CLÉS DU CITOYEN»** - le magazine «des Clés de l'actualité» vient de publier un supplément très pratique qui donne toutes les infos utiles pour participer à la vie politique (avec notamment une présentation des institutions et des partis politiques français), agir avec les autres (comment s'investir dans la cité, vivre

ensemble, respecter l'environnement) et s'informer (mini guide de la vie pratique du logement aux loisirs en passant par les bourses et allocations ou les jobs). En tout, 115 pages pour tout savoir sur l'engagement. Ce guide en vente 5,95 euros en bureau de presse est disponible dans les centres information jeunesse.

En bref

● **VOLONTARIAT CIVIL** - cette possibilité permet aux jeunes de 18 à 28 ans de participer à des missions d'intérêt général pour une durée de 6 à 24 mois, en particulier auprès des associations oeuvrant dans le domaine de la solidarité. Renseignements auprès du CIVI, 34 rue La Pérouse, 75116 Paris (0810.10.18.28).

● **INTERNET** - à consulter pour en savoir plus sur la vie associative : www.association-modeemploi.fr ; www.vie-associative.gouv.fr ; www.loi1901.com et www.journal-officiel.gouv.fr

● **VIE ASSOCIATIVE** - les délégations départementales à la vie associative sont là pour relayer les initiatives de soutien et d'information auprès du monde associatif et servent d'intermédiaires entre les responsables associatifs et les collectivités locales pour tout ce qui a trait au fonctionnement des associations. Coordonnées en Franche-Comté :

- 27 rue Alfred Sancey, BP1983, 25020 Besançon cedex (03.81.41.26.26).

- 15 avenue Thurel, BP634, 39021 Lons-le-Saunier cedex (03.84.35.27.00).

- 1 cours François Villon, BP329, 70006 Vesoul cedex (03.84.97.12.00).

- 7 rue Louis Plumeri, BP459, 90000 Belfort (03.84.21.22.30).

● **DOUBS** - dans le département, un réseau d'aide à la vie associative très actif permet de répondre à toute question ou demande de conseils sur ce thème. Coordonnées : Centre 1901-conseils, maison de la vie associative, 35 rue du Polygone, 25000 Besançon (03.81.87.80.82 ; centre-1901-conseils@besancon.com) ; MJC Petite Hollande, espace associatif, 1 rue du Château, 25200 Montbéliard (03.81.99.24.37 ; mjc.holsa@montbeliard.net) ; MJC de Morteau, 2 place de l'Eglise, BP104, 25503 Morteau cedex (03.81.67.04.25 ; mjcm@fene.net) ; MJC des Capucins, 18 rue des Salins, 25300 Pontarlier (03.81.39.02.09 ; mjc.des.capucins@liberty-surf.fr).

PRATIQUE

Créer son association, simple et utile

Même si elle n'est pas obligatoire, la déclaration en Préfecture donne une «capacité juridique» à l'organisme. Et permet d'en préciser les règles entre membres.

FORME CENTENAIRE de regroupement, dans sa définition législative, l'association est le moyen le plus facile de donner un cadre à une activité. A tel point que leur nombre est proche du million en France. Il s'en crée et en disparaît tous les jours.

Pour mettre une telle structure en place, il suffit basiquement d'être au moins deux et d'avoir le souhait de mettre en commun connaissances ou activités. Partant de là, taille et objet des associations sont extrêmement variés, même si les structures sportives, culturelles ou musicales représentent la part principale. Tout est même imaginable. Il n'est même pas obligatoire de déclarer une association en préfecture, bien que la plupart effectuent cette démarche simple et gratuite. Une association non déclarée a le droit de percevoir des cotisations, mais ses pouvoirs sont limités. Elle ne jouit pas de la capacité d'une personne morale et ses membres ne peuvent agir qu'en leur nom propre. Les associations déclarées peuvent avoir un local et du matériel, ouvrir un compte en banque, acheter et vendre, recevoir des subventions, embaucher. Elles sont administrées à titre bénévole, sans but lucratif. Les associations reconnues d'utilité publique (décision du ministère de l'Intérieur) peuvent quant à elle recevoir dons et legs.

Déclaration

La déclaration en préfecture ou sous-préfecture est tout de même conseillée.



Elle consiste à déposer les statuts de l'association, de même que la liste des administrateurs et des membres du bureau précisant leurs nom, prénom, date de naissance, nationalité, profession et domicile. Cette déclaration est signée par toutes les personnes mentionnées comme dirigeants ou administrateurs.

Les statuts permettent d'établir les règles de l'organisme et surtout, en précisant le mieux possible le fonctionnement, afin d'amenuiser les sources possibles de conflits ultérieurs. Ces statuts doivent comporter le nom complet, le siège

social, l'objet et la durée de l'association. L'organisme possède en général président, secrétaire et trésorier. Mode de désignation des dirigeants, rôle, organes (assemblée générale, conseil d'administration, bureau), conditions d'adhésion et ressources voire règlement intérieur peuvent être inclus. Toute activité économique éventuelle doit être mentionnée (sachant que des statuts peuvent toujours être modifiés).

Mineurs

A noter que les 13 - 18 ans ont depuis quelques

années la possibilité de créer une association («junior association»). Des formations, assistance technique et juridique sont proposées par des organismes tels que la Ligue de l'enseignement, le MRJC, ou le ministère de la Jeunesse. Il est également possible de se renseigner auprès du réseau national des junior associations (01.43.58.98.70 et www.juniorassociation.org).

Source : Actuel CIDJ. Pour plus d'informations sur les aides et subventions ainsi que les organismes de formation à la vie associative, consulter la fiche 5.17 dans le réseau information jeunesse.

Lucie BERTHOD CRJ St Germain en Montagne 16 ans	Laurent BARTHET CRJ Vaux et Chantegrue 19 ans	Céline GRANDMOUGIN CRJ Magny-Danigon 20 ans	Carine BLENNY CRJ Besançon 20 ans	Martial BONNAC CRJ Fontain 17 ans

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les «Bidoch et co» animent Lajoux

Les adolescents de ce village du haut Jura ont créé une junior association en 2003 pour mener à bien leur envie d'agir.

LAJOUX, 200 habitants environ, perchés entre St-Claude et le col de la Faucille. Y vivre quand on est adolescent ? Aussi bien qu'ailleurs, il suffit de le vouloir. Coraline Vincent (17 ans), Malika Prost (17 ans) et Damien Perrier-Cornet (15 ans) sont unanimes, dans la malice : « Ici, dans le haut, ça bouge plus qu'à St-Claude ! Il y a par exemple un bar, le Chariot, qui organise souvent des concerts gratuits. C'est une référence dans le coin, des gens viennent de loin pour ça... Nous, on n'a pas de problème ici, on trouve toujours quelque chose à faire ». Quitte à inventer eux-mêmes des animations. Avec une douzaine de camarades de 11 à 18 ans, ils ont créé une « junior association », « des Bidoch' et Co ». « Elle est née le 1er avril 2003 » rigolent-ils. « En réalité, au départ, on cherchait une salle de répétition pour faire de la musique, de la danse et se réunir alors c'était plus facile en créant une structure. Et Geneviève Martin, du point d'information de la communauté de communes avait le



projet de redynamiser les jeunes du village ; aussi nous a-t-elle poussés dans ce sens ». Ils n'ont pas mis longtemps à lancer des animations. D'abord, au début de l'été, la reprise de la fête des jeunes, organisée en 2002 par la mairie : théâtre, musique et cirque de rue avec vente de gâteaux et de boissons. Puis en septembre, l'association a financé une partie de la participation de 8 d'entre eux à un stage de percussions organisé dans le cadre du festival Azimut de la Pesse. La dernière semaine des vacances de Noël, ils ont

organisé une descente de ski au flambeau. « On s'y est pris au dernier moment, avec un moniteur de ski, mais c'était tellement bien qu'on compte le refaire ». « L'association nous oblige à nous responsabiliser racontent-ils. Elle nous a rapprochés entre jeunes et nous donne envie de nous bouger encore plus. D'autant que maintenant, grâce à la mairie, on a une salle dans un chalet où l'on peut se retrouver le week-end, pour faire vivre l'association, être entre nous, développer des idées ».

En bref

● **MJC** - de nombreuses MJC en Franche-Comté proposent d'aider les jeunes qui ont des projets. Noter entre autres :
Maison de quartier de la Grette, 31 bis rue Brûlard, 25000 Besançon (03.81.87.82.40) : pour jeunes à partir de 13 ans. Accompagnement au montage de projets.
Maison de quartier de Planoise, 5 avenue de Bourgogne, 25000 Besançon (03.81.87.81.20) : pour jeunes à partir de 12 ans. Accompagnement à la réalisation de projets individuels et collectifs. Accueil au 23 avenue de Bourgogne.
Maison des jeunes et de la culture de la Petite Hollande, 14 rue du Petit Chêne, 25200 Montbéliard (03.81.98.56.01) : pour 11-17 ans en priorité et plus de 18 ans, seuls ou à plusieurs, résidant à Montbéliard. Tous projets à caractère social, éducatif, artistique et culturel. Aide à l'élaboration du projet, bourse ou prêt remboursable. En contrepartie, réalisation d'un compte-rendu : expo, conférence, film, animation... Candidature toute l'année à : MJC Petite Hollande, service jeunesse de la Ville de Montbéliard, Bureau information jeunesse, Francas, Mission locale ou MJC Centre Images.
Maison des jeunes et de la culture Paul Emile Victor, 1 rue des Mouillères, 39000 Lons-le-Saunier (03.84.24.44.92) : 13-23 ans résidant à Lons ou à proximité. Tous projets. Aide à l'élaboration du projet, à la mise en place d'actions pouvant financer le projet, au montage de dossiers de demandes de subventions, aide financière et matérielle (salles, véhicule, secrétariat, matériel de spectacle).



Anpe.fr : utilisez-le !



Anpe.fr : utilisez-le !

Anpe.fr, c'est :

Le premier site de l'emploi en France, avec :

- 120.000 offres d'emploi remises à jour quotidiennement
- des informations sur les services de l'ANPE, les métiers, les aides à l'embauche, les mesures pour l'emploi...
- des conseils pratiques pour accéder à votre recherche d'emploi.

Un seul outil, beaucoup d'avantages :

Vous sélectionnez rapidement des offres d'emploi à partir d'une recherche simple (code métier, lieu de

travail...) ou d'une recherche approfondie avec plus de critères.

Vous accédez en cliquant à de nombreux conseils de l'ANPE.

Vous pouvez bénéficier d'un abonnement gratuit et personnalisé, une sélection d'offres vous parviendra sur votre e-mail personnel ou sur anpe.fr accessible gratuitement dans votre agence ANPE ou de nombreux lieux publics.

Vous pouvez déposer votre CV dans la « banque de CV » pour être contacté directement par les chefs d'entreprise.

Où trouver anpe.fr ?

Si vous avez un ordinateur person-

nel, connectez-vous depuis chez vous en tapant :

www.anpe.fr

Si vous n'avez pas d'ordinateur, des bornes Internet gratuites sont à votre disposition dans votre agence locale ou dans de nombreux lieux publics.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller pour les connaître.

VOUS POUVEZ AUSSI PARTICIPER À L'ATELIER « UTILISER INTERNET DANS SA RECHERCHE D'EMPLOI ».

Animé par un conseiller, cet atelier gratuit vous permet d'acquérir les connaissances et les astuces nécessaires pour utiliser Internet de façon efficace. Renseignez-vous dans votre agence.

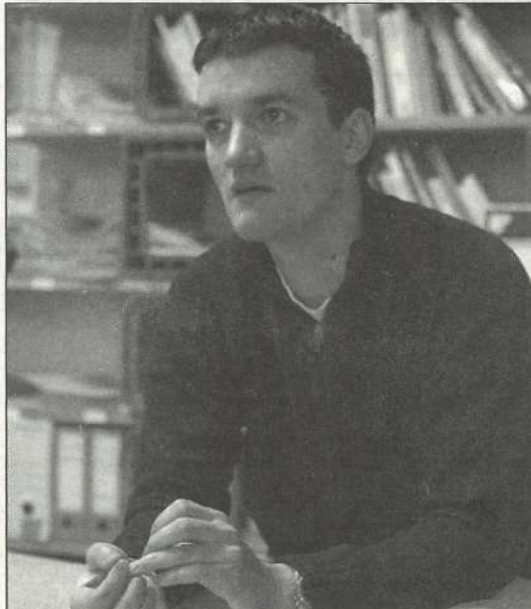


CITOYENNETÉ

Laurent Barbier : «S'investir permet de se construire»

Permanent du MRJC et membre du conseil départemental de la jeunesse du Doubs, il aime débattre et proposer.

ANIMATEUR PERMANENT du MRJC dans le Doubs depuis 5 ans. Membre du conseil départemental de la jeunesse du Doubs depuis 3 ans. Et également membre du comité des fêtes de Landresse, de l'association de la Maison du druide, organisatrice des Celtivales, administrateur de Dedim, association d'échanges franco-camerounais... A 27 ans, Laurent Barbier multiplie les investissements personnels. «S'engager c'est montrer un intérêt pour les autres, vivre ses convictions, défendre ses idées. Pour moi, en tous cas, c'est une façon de donner mais aussi de recevoir : il n'y a pas forcément gratuité mais réciprocité car cela permet de grandir, de se construire personnellement». Prendre la parole, faire une démarche de projet, animer une réunion, faire des compte-rendus, s'intégrer socialement sont quelques-uns des apports personnels qu'il cite d'emblée. Au CDJ du Doubs, il a apprécié de pouvoir échanger avec des jeunes d'autres horizons, d'avoir réfléchi en commun sur certaines thématiques de jeunesse, d'avoir été en contact avec les collectivités territoriales. S'il finit cette année son mandat, il estime qu'il faut proposer du concret pour légitimer une assemblée. «Cette année, on va sûrement réflé-



chir aux problèmes de prévention : route, alcool, tabac. Peut-être aussi discuter de sujets comme les médias ou l'orientation. En tous cas, le CDJ peut permettre à diverses associations qui rejoignent un même public de construire quelque chose en commun». Autre intérêt, «il y a une écoute et on n'est pas guidés : ce n'est pas Jeunesse et Sports qui nous

dicte ce que l'on fait, mais c'est un ensemble qui décide». Très présent dans ses activités, il n'imagine pas se lasser, parce qu'il y trouve un intérêt et une progression personnels. «Je m'y retrouve car c'est épanouissant. Mais je sais qu'il faut aussi faire attention et qu'à certains moments il faut savoir faire des choix pour soi».

ASSEMBLÉE Bernard Rubi : «les CDJ ont montré leur intérêt»

Les conseils départementaux de la jeunesse ont été créés en 1998, sous l'égide de Jeunesse et Sports. Ces assemblées de jeunes se déclinent au niveau national en conseil national de la jeunesse. Le directeur régional adjoint de Jeunesse et Sports revient sur leur rôle.

Les CDJ ont-ils trouvé leur place ?

Là où ils fonctionnent, ils ont montré leur intérêt. Celui du Doubs a par exemple très bien fonctionné pendant trois ou quatre ans avant de connaître une année blanche en 2003 pour des raisons internes. Mais auparavant, il y avait eu des initiatives intéressantes comme celle de diriger le 1 % logement vers les jeunes. Il s'était aussi interrogé sur l'assurance santé mais le projet a été abandonné parce qu'il y a eu la création de la couverture mutuelle universelle. Notre objectif est de le remobiliser cette année. On va profiter de la finalisation du Passeport du bénévole, réalisé en commun par les CDJ des 4 départements, pour le remettre vraiment en route. Notre projet est de le faire réfléchir sur deux thématiques par an. Nous allons organiser des rencontres avec des experts de sorte que le CDJ soit à même de faire des propositions et qu'elles soient diffusées auprès des décideurs. Il faudrait que le CDJ soit reconnu comme une force de proposition reconnue comme telle et cela ne peut être vrai que si les travaux sont de qualité. A nous de favoriser la réflexion.

La participation des jeunes est-elle active ?

Oui car les jeunes ont besoin de s'exprimer et ils n'ont pas

tellement de lieux d'expression. Mais ce n'est pas facile car il y a un roulement, la jeunesse est faite d'individus qui changent en permanence. Et quand ils ont quelque chose à dire, ils descendent dans la rue. Mais ils réagissent bien dans l'air du temps. Le livre du bénévole, par exemple, s'inscrit dans la thématique de la VAE (validation des acquis de l'expérience) et il aura des suites dans l'idée d'un «portefeuille de compétences».

Peut-on rappeler la composition d'un CDJ ?

C'est une vingtaine de jeunes de moins de 26 ans de tout le département. Certains nommés en fonction d'avis du secteur associatif, d'autres parce qu'ils occupent des mandats électifs ou participent à la vie politique. Le ministre souhaite d'ailleurs qu'on intègre des jeunes investis dans d'autres représentations.



En bref

● **MRJC - le MRJC** organise son rassemblement national les 10, 11 et 12 juillet à Vannes (Morbihan). Trois jours de forums, débats et fêtes autour du thème de l'engagement. Renseignements : 03.81.47.18.14.

● **FESTIVAL DE CANNES** - comme chaque année des jeunes seront sélectionnés pour participer au festival de Cannes, dans le

cadre du jury-jeunes. Un candidat franc-comtois sera choisi. Pour postuler, il faut avoir entre 18 et 25 ans et remettre avant le 15 mars une lettre de motivation, un texte de 2 à 4 pages exprimant son rapport au cinéma et aux films sur le thème de la ville, un CV et 4 photos d'identité au CRIJ, 27 rue de la République, 25000 Besançon (03.81.21.16.16).

KIT JEUNES-INITIATIVES

Cette production du Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) de Paris se présente sous forme d'un classeur de près de 500 pages. Véritable mine d'informations pour tous ceux qui cherchent à aider, encourager et conseiller les jeunes qui veulent réaliser un projet, ce guide est consultable dans le réseau information jeunesse.

Un outil d'aide à la création

Au sommaire : comment clarifier son idée, monter son projet et trouver une aide. Le guide donne des conseils méthodologiques sur le montage de projet et recense les principaux dispositifs d'aide en arts plastiques, cinéma et audiovisuel, écriture et édition, environnement et patrimoine, multimédia, musique, photographie, sciences et

techniques, spectacle vivant, sports, voyages et vacances, action sociale, solidarité internationale et économie. Des dizaines de dispositifs, bourses, concours, prix sont présentés de façon très concrète indiquant chaque fois le montant des aides, l'objectif du dispositif, les conditions pour y participer et les adresses utiles.



Freddy VUAILLE
CRJ
Les Essards-Taignevaux
18 ans



Johann CARON
CRJ
Belverne 18 ans



Aurélie DECARD
CRJ
Moimay 18 ans



Fabien GROSSOT
CRJ
Varogne 17 ans



Laetitia LALIGANT
CRJ
Nantilly 19 ans

RÉGION

Le troisième conseil régional des jeunes prêt à agir

Depuis 1999, le CRJ donne l'occasion à des 16 - 20 ans de toute la Franche-Comté de mener des projets concrets. La troisième assemblée constituée de 43 jeunes est en place depuis le mois d'octobre.

PREUVE de l'efficacité du Conseil régional des jeunes, les deux dernières actions initiées par l'assemblée sortante ont donné toute satisfaction : une campagne de sensibilisation à la sécurité routière a reçu 1000 signatures et la série d'animations culturelles dans les services pédiatriques des hôpitaux franc-comtois a rencontré l'unanimité du public comme du personnel. En témoigne cette lettre récente adressée par les éducatrices du service Massonat du CHU de Besançon : « l'animation a été intéressante par son étendue (intégration au programme des hôpitaux périphériques peu pourvus en animations) et sa conception (3 spectacles complètement différents dont l'intégration de la danse à l'hôpital). Ces interventions ont été intensives, intéressantes, nouvelles. Elles ont

rempli les yeux des enfants, leurs oreilles, leurs coeurs et leur ont permis de passer 3 bons moments d'émerveillement et de joie non dissimulée. (...) Merci au nom de tous les enfants, de leur famille et du personnel ». Des remerciements qui doivent donner au 2^e CRJ le sentiment de ne pas avoir inutilement réfléchi, travaillé et mené à terme des projets.

Sur ces bases, les 43 nouveaux jeunes conseillers ont rapidement pris leur marque après un séminaire d'intégration au centre de loisirs du Barbois, lors duquel temps de discussion et animations ont créé une ambiance de groupe apte à leur donner rapidement l'envie de travailler ensemble. Dès ce regroupement, ils ont établi un règlement intérieur et une charte du CRJ 2003-2005. Les commissions dans les-

quelles se répartissent les jeunes ont été prédéfinies. Trois commissions thématiques qui se nomment anim'action ; prévention et sensibilisation ; entraide et une commission de coordination (incluant un groupe spécifique communication) forment l'ossature du 3^e CRJ.

Déjà prévus, une prochaine et traditionnelle participation à Initial' et des voyages vers d'autres CRJ ou pour découvrir des institutions. Parmi diverses idées évoquées, des pistes de travail sont déjà avancées sur les thèmes du commerce équitable ou de la promotion de jeunes artistes franc-comtois. Ce nouveau CRJ a deux ans pour les transformer en actions concrètes.

Pour en savoir plus : site www.cr-franche-comte.fr/cr-jeunes



CI-DESSUS, les animateurs des commissions ou membres du groupe communication au travail. De gauche à droite et de haut en bas :

- **Jérémy Saillard**, 18 ans, originaire de Poligny, 1^{ère} année de fac de droit. « J'avais des camarades au lycée qui faisaient partie du CRJ et ils m'ont donné envie d'y participer. J'avais envie de vivre de l'intérieur une institution de jeunes reconnue. Finalement, ça ne prend pas trop de temps : si on veut s'investir, il faut au moins être là aux réunions de commission, une fois par mois et aux séances plénières ».

- **Fernelle Parent**, 19 ans, originaire de Besançon, en 1^{ère} année à l'école d'infirmières de Besançon. « Ma mère avait rempli le coupon

d'inscription au 2^e CRJ. J'étais suppléante et j'ai remplacé le titulaire au bout d'un an. Comme ça m'a plu, je me suis représentée cette année. Parce que d'une part c'est la possibilité de faire quelque chose plutôt que de laisser faire et râler tout le temps et d'autre part, on a vraiment les moyens de réaliser des projets ».

- **Simon Bachour**, 18 ans, originaire de Besançon, 1^{ère} année de fac de droit. « J'étais déjà dans l'ancien CRJ, suppléant puis j'ai remplacé le titulaire au bout d'un an. Le CRJ c'est à la fois une bonne ambiance et l'idée de faire des choses pour les jeunes. Même si toutes n'aboutissent pas, quand on voit des actions qui marchent bien comme celles sur la prévention routière ou la culture à

l'hôpital, on se dit que ça sert. Contrairement à ce que l'on peut penser, on n'est pas guidés et on est indépendants du Conseil régional ».

- **Guillaume Blanchot**, 18 ans, originaire de Boussières, en terminale S au lycée St-Jean (Besançon). « J'ai entendu parler du CRJ à la fin de l'année dernière lorsque la directrice est passée dans les classes donner des bulletins d'inscription. Je me suis dit que c'était intéressant de pouvoir donner son avis. Et je ne regrette pas : c'est sympa, convivial, passionnant. On a vraiment pu choisir nos thèmes de travail ».

- **Géraldine Borey**, 17 ans, originaire de Pirey, en terminale S au lycée Ledoux (Besançon). « En allant au CRJ, je suis tombée sur une plaquette du CRJ. J'ai pos-

tulé sans trop savoir dans quoi je me lançais. Aujourd'hui, je suis contente de l'avoir fait. J'aime bien m'investir. En seconde, j'étais au club humanitaire et faire des projets en groupe pour les autres est une chose qui me motive. Et puis au CRJ, on rencontre des jeunes qui ne sont pas du même milieu, qui ne font pas les mêmes études. Enfin, je pense que ça nous apporte quelque chose sur le plan de la réflexion ».

- **Charline Marrey**, 16 ans, originaire de Gray, en BEP au lycée Jules Haag (Besançon). « C'est en allant au CRJ que j'ai entendu parler du CRJ. J'ai lu un fascicule de présentation qui m'a intéressée alors je me suis présentée pour voir, par curiosité. Même si ce n'est que le

début, le mode de fonctionnement me plaît. Je pense que ça va m'apporter beaucoup du point de vue de la connaissance d'une institution comme le Conseil régional ou d'autres puisque des voyages de découverte sont prévus ».

- **Caroline Laviez**, 16 ans, originaire de Vregille, en 1^{ère} au lycée Jules Haag (Besançon). « J'ai lu un article sur le CRJ où les jeunes avaient l'air tous contents de participer alors j'ai envoyé un bulletin en me disant que ça pouvait être une expérience positive. Par curiosité et pour la possibilité de pouvoir réaliser des projets concrets. L'ambiance me plaît, c'est sympa et détendu. Il faut être présent mais ça ne prend pas excessivement de temps ».

Envie d'agir : un concours

Concours Envie d'agir 2004 : l'ouverture à l'Europe

AHH! JE ME SENS UNE DE
CES ENNIE D'AGIR!!

Un concours pour soutenir les jeunes dans leur désir de s'engager

Le concours Envie d'agir permet de fédérer tous les talents et les responsabilités au sein de l'Education nationale et des directions régionales de la Jeunesse et des Sports, afin de mieux aider les jeunes dans leur désir de s'engager dans des actions. Cet engagement ne peut se faire sans le relais d'adultes (parents, éducateurs, associations...) qui les informent, les orientent, expertisent leurs projets, les encouragent, etc.

Que les talents se croisent pour aider les jeunes est un excellent moteur de dynamisme et de développement d'initiatives.

- 30 à 40 lauréats nationaux, avec des prix de 2 000 euros
- Les prix européens seront déterminés ultérieurement avec les autres pays participants

Les critères

- favoriser la prise de responsabilité, l'implication des jeunes dans les projets, la participation à la vie locale et l'ouverture à l'Europe
- encourager les pratiques culturelles, sportives ou scientifiques, créatrices de lien social
- parrainage associatif, des établissements scolaires ou des collectivités locales : les parrains seront garants de la faisabilité du projet. Ils pourront héberger le ou les prix Envie d'agir et suivront son utilisation.
- projet en cours de réalisation entre juin 2004 et juin 2005

Le règlement du concours est téléchargeable sur Enviedagir.fr

Retirer un dossier de candidature

- Directions régionales ou départementales Jeunesse et Sports
- Centres information jeunesse
- Rectorats et inspections académiques
- Site Enviedagir.fr

Déposer sa candidature au niveau régional

Avant le 15 mai auprès des directions départementales de la Jeunesse et des Sports du lieu de domicile du candidat

Au niveau national

Les candidats seront présentés par les jurys régionaux

Au niveau européen

Les candidats seront présentés par les jurys régionaux et le jury national

Adresses Envie d'agir en Franche-Comté :

Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports de Franche-Comté, 27 rue Sancey, 25000 Besançon (03.81.41.26.26).

Direction départementale de Jeunesse et Sports du Jura, 15 avenue Thurel, 39000 Lons-le-Saunier (03.84.35.27.00).

Direction départementale de Jeunesse et Sports de Haute-Saône, 1 cours François Villon, 70000 Vesoul (03.84.97.12.00).

Direction départementale de jeunesse est sports, 7 rue Plumeré, 90000 Belfort (03.84.21.22.30).

Centre régional d'information jeunesse, 27 rue de la République, 25000 Besançon (03.81.21.16.16).

Centre information jeunesse, 2 place de la Liberté, 39000 Lons-le-Saunier (03.84.87.02.55).

Centre information jeunesse, 38 rue Paul Morel 70000 Vesoul (03.84.97.00.90).

Centre information jeunesse, 3 rue Jules Vallès 90000 Belfort (03.84.90.11.11).



Bureau information jeunesse, 2 avenue des Alliés, BP 95287, 25205 Montbéliard cedex (03.81.99.24.15).

Rectorat, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon (03.81.65.47.00).

Inspection académique du Doubs, 26 avenue de l'Observatoire, 25000 Besançon (03.81.65.48.50).

Inspection acad. Jura, 335 rue Ch. 39000 Lons-le-Saunier (03.84.87.27.27).

Inspection acad. Haute-Saône, 7 rue Beauchamp, 70000 Vesoul (03.84.78.63.00).

Inspection acad. Territoire de Belfort, 1 rue de la Révolution, 90000 Belfort (03.84.90.11.11).

Modalités de candidature

15 mai 2004

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures dans les directions départementales de la Jeunesse et des Sports.

Pour tous les jeunes de 11 à 28 ans

Présentant des projets individuels ou collectifs, au niveau local, national, international ou européen

Dans les domaines suivants

- Projet de citoyenneté
- Projet pour l'environnement
- Projet humanitaire
- Projet de solidarité
- Projet européen

Les prix

- Environ 600 lauréats régionaux, avec des prix de 500 à 1 000 euros.

une envie, une idée, un projet...

0 825 090 630

(numéro indigo : 0,60 € les 4 minutes, un service du CIDJ)

des journées, un site...

POUR QUEL PROJET?

FOUS!
Y QUE FA
GÈRE!!

! C'EST
D'AGIR,"
ENVIE DE
ABITER"!!!

Dessin,
Christian Maucler.

ministère
Jeunesse
éducation
recherche

Pour tout savoir :

enviedagir.fr

une envie, une idée, un conseil...

0 825 090 630

INFORMATION JEUNESSE

Les partenaires :

MGEN CASDEN MAIF

Envie d'agir aujourd'hui
dans les flashs de 6h30
7h30 et 8h30 sur :

Retrouvez
Envie d'Aider / Envie d'Agir
tous les dimanches à 20:35 sur

**Il est possible de s'inscrire
dans les projets
"envie d'agir" existants.
Retrouvez-les
sur le site www.enviedagir.fr.**

POINT DE VUE

Nicolas Hulot : «S'engager, cela veut dire agir !»

Envie d'agir est parrainé par de multiples personnalités de notoriété nationale qui ont accepté d'accompagner les jeunes pour les inciter à s'engager. Parmi eux, Nicolas Hulot.

NICOLAS HULOT, journaliste et voyageur passionné, mène un combat de tous les jours pour sauver notre planète des dangers provoqués par l'homme. Pour l'engagement, c'est avant tout vous, qu'est-ce que l'engagement ?

A partir du moment où l'on agit, on refuse la fatalité ou plus exactement, on ne cède plus au fatalisme. Et puis s'engager, c'est tout simplement participer à la société, se tourner vers les autres.

Quand vous étiez jeunes, vous êtes-vous engagé ?

A 14 ans, j'ai passé mon brevet de secouriste. C'était en quelque sorte une forme d'engagement. Je pouvais être utile aux autres, même si c'était ponctuel. Sinon, entre 11 et 18 ans, j'avais une vision assez égocentrique des choses. Je cherchais avant tout à tirer mon épingle du jeu et je ne m'intéressais pas vraiment aux autres. En fait, je me suis engagé assez tard, vers 22 ans. Bien sûr,

avant j'avais des revendications, mais cela s'arrêtait là... sûrement par excès d'individualité, car l'engagement passe aussi par la notion de collectivité.

Par la suite, j'ai fait des rencontres, vécu des expériences, accumulé des connaissances. Ça a été une évolution lente et graduelle. Soit je me résignais, soit j'agissais. Mais, l'état de la planète, l'inertie de notre société... Tout ça m'a donné envie d'agir. Mon premier vrai acte d'engagement, ça été de créer une fondation, il y a 14 ans. Aujourd'hui, j'avance et je donne aussi des moyens aux autres d'avancer...

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes qui souhaitent s'engager ?
L'engagement c'est le contraire de la

passivité. Il faut agir par les mots, par les actes, en faisant partie d'une association, en étant bénévole... Il n'y a pas besoin de faire des grandes choses médiatiques, il suffit simplement d'agir à son niveau.

On peut bien sûr s'engager sans militer. Il suffit d'agir en citoyen et d'être des consommateurs responsables. Par exemple, pour préserver notre planète, il suffit de raisonner sa consommation, ne pas prélever dans la nature des choses qui ne sont pas indispensables, éviter le gâchis d'énergie ou d'eau...

Agir, c'est aussi comprendre car l'ignorance est le contraire de l'engagement. Cela signifie qu'il faut lire, s'informer, et ensuite, faire partager son savoir, ses connaissances, aux autres.

En bref

● **JOURNÉES DE L'ENGAGEMENT** - elles seront échelonnées tout au long du mois de mars 2004, organisées à la fois dans les établissements scolaires et en dehors de ceux-ci. Elles favoriseront des contacts directs entre des porteurs d'initiatives et le milieu associatif.

● **ROUTES DE L'ENGAGEMENT** - dans le cadre de cette campagne «Envie d'agir», du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, le CIDEM organise, en mars 2004, la deuxième édition des routes de l'engagement. Pendant trois semaines, cinq caravanes animées par 25 jeunes engagés dans la vie associative, vont parcourir 75 villes à la rencontre de 500 000 jeunes, pour leur donner le goût de l'engagement associatif et de la vie citoyenne. En Franche-Comté, les caravanes de l'engagement seront à Vesoul le 16 mars et à Belfort le 17 mars.

● **TOUT SAVOIR** - pour tout connaître du dispositif Envie d'agir, on peut consulter le site www.enviedagir.fr ou appeler le numéro Indigo 0825.090.630 (0,60 euros les 4 minutes). Sur le site, il est en particulier possible de retrouver tous les lauréats de l'an dernier.

L'INFORMATION JEUNESSE
en Franche-Comté

- Centre régional
Information Jeunesse
27, rue de la République
25000 Besançon
Tél. : 03.81.21.16.16
- Centre information
jeunesse
2, place de la Liberté
39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 03.84.87.02.55
- Centre information
jeunesse
38, rue Paul Morel
70000 Vesoul
Tél. : 03.84.97.00.90
- Centre information
jeunesse
3, rue Jules Vallès
90000 Belfort
Tél. : 03.84.90.11.11
- Bureau information
jeunesse
2, avenue des Alliés
BP 95287
25025 Montbéliard cedex
Tél. : 03.81.99.24.15

Pour obtenir
les coordonnées
des Bureaux et Points
Information Jeunesse,
contacter les Centres
ci-dessus.

Les offres de stages
Les offres de logement
Les offres de jobs
sur
www.crijfc.com

SOUTIEN

Envie d'agir : favoriser l'initiative des jeunes

Le dispositif est mis en place pour la deuxième année. Il donne l'occasion de s'inscrire dans des actions ou de mener une idée dans le cadre scolaire comme en dehors. Un concours délivrera des prix régionaux et nationaux à de multiples projets dans les domaines de la citoyenneté, de l'environnement, du social, de la solidarité ou de l'Europe.

AVEC Envie d'agir, Luc Ferry, ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, a initié l'an dernier une dynamique favorisant l'engagement des jeunes dans des actions ayant un sens pour eux et une utilité pour les autres, que ce soit dans le domaine de la solidarité, de l'environnement, de la culture, et du sport ou de l'environnement. S'adressant aux jeunes de 11 à 28 ans, des outils ont été imaginés pour faciliter l'accès aux aides et aux conseils dont ils peuvent avoir besoin. Le site internet enviedagir.fr propose de très nombreux

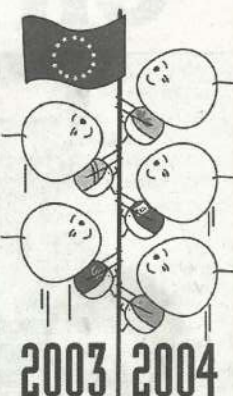
projets dans lesquels ils peuvent s'impliquer et des organismes ou des dispositifs sur lesquels s'appuyer. Des journées de l'engagement, organisées au mois de mars 2004 dans les établissements scolaires et les structures d'accueil des jeunes, leur permettront d'aller à la rencontre d'associations et de partenaires prêts à soutenir leurs initiatives. Enfin, pour répondre à une demande d'information de proximité, le guide de l'engagement se décline cette année en suppléments, rôle que joue ce numéro de TOPO pour la Franche-Comté.

Que vous soyez parent, grand-parent, professeur, animateur ou tout simplement proche de jeunes, encouragez-les à s'engager !

Un concours pour valoriser les initiatives

Envie d'agir valorise les initiatives. En 2003, un concours Envie d'agir a récompensé plus de 600 projets. Cette année encore, il permettra à des jeunes de voir leurs actions reconnues. Et prochainement, afin d'apporter une aide supplémentaire à certains projets, des fonds départementaux de soutien aux

initiatives des jeunes viendront compléter ce programme.



VALENTINE ET SES POTES



PARCOURS

Bruno Fectay et Carine Bidaut, d'un Défi-jeunes à la reconnaissance internationale

Autodidactes, ils ont obtenu la reconnaissance de la communauté scientifique à force de découvertes de roches rares.

C'EST l'exemple-type d'un Défi-jeunes qui porte ses fruits. Bruno Fectay et Carine Bidaut l'ont obtenu en 1998. Il leur a aidé à mettre en place leur SARL, «La Mémoire de la terre», dont l'activité est centrée sur les recherches des témoignages du sol : météorites mais aussi traces fossiles. Passionnés depuis l'enfance, ils ont depuis parcouru un chemin enviable : ils sont maintenant connus des chercheurs et universitaires du monde entier dans leur domaine de prédilection. Des articles dans le Monde, Libération, l'Express ou le Times, des reportages sur CNN ont agrémenté le par-

cours de ces deux jeunes Jurassiens (Carine Bidaut a 26 ans, Bruno Fectay 32). Sur le site Internet de la BBC, il est mentionné qu'ils ont trouvé six roches provenant de la planète Mars, ce qui constitue un record (<http://news.bbc.co.uk/1/hi/sci/tech/3414143.stm> ; consulter également le site <http://www.cnn.com/2002/TECH/space/01/24/mars.rock.s>). Actuellement, plusieurs centaines de météorites qu'ils ont découvertes sont en cours d'analyse.

Autodidactes, ils voyagent aux quatre coins de la planète pour chercher et trouver des témoignages de l'espace ou de la vie passée sur terre. Sur leur site, quatre

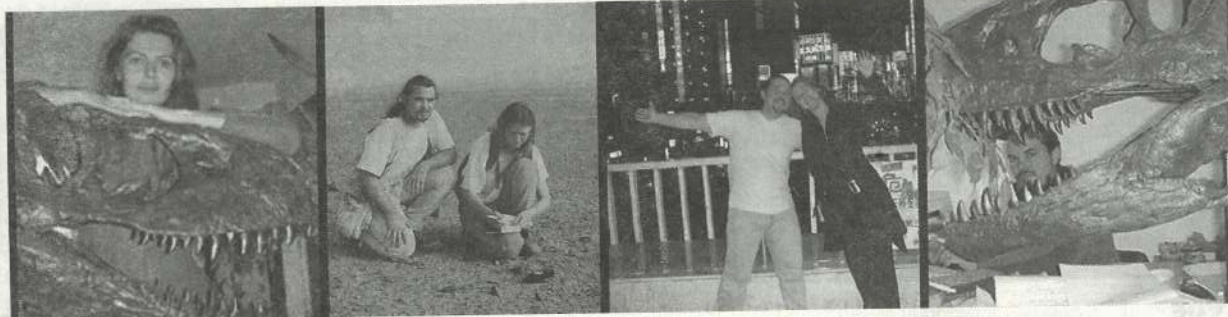
catégories : météorites, fossiles, archéologie, numismatique.

Autant dire que l'objectif premier de Défi-jeunes, à savoir aider des jeunes à lancer une activité économique est remplie. «La Mémoire de la terre» a trouvé sa place dans un secteur pourtant peu ouvert et où il faut des références universitaires pour se lancer. Mais ils ont réussi à s'y faire reconnaître tout en créant leur activité : certains des échantillons rares qu'ils ont découverts se vendent à très bon prix.

La Mémoire de la terre, 39800 Aumont. Sites : www.juras-sique.com, www.meteorite.fr et www.fossile.fr



Photos B. Fectay - C. Bidaut



AIDES

Défi-jeunes, dispositif remarquable

Des bourses en faveur de projets de jeunes qui existent depuis 1987.

Organisé par le ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche, le concours Défi-jeunes a pour but de susciter, encourager, accompagner, valoriser l'initiative des jeunes dans tous les domaines et notamment dans le cadre d'une création d'emploi.

Sont exclus du dispositif les voyages touristiques, le financement d'études, de stages ou de formations, la participation à des compétitions sportives ou des raids.

Défi-jeunes met en place un dispositif d'accompagnement personnalisé, qui permet à chaque porteur de projet d'être conseillé et soutenu en fonction de ses besoins. C'est aussi un réseau de corres-

pondants dans chaque département et chaque région, des partenaires techniques spécialisés par domaines, des châteaux conseil-formation et logistique permettant le financement de dépenses liées au montage du projet, enfin des prix régionaux et nationaux. Le montant des prix régionaux Défi-jeunes est d'une valeur de 1600 à 8500 euros pour les 18-28 ans et jusqu'à 1600 euros pour les 15-17 ans.

Les candidatures sont à effectuer auprès du correspondant Défi-jeunes de la direction départementale de la Jeunesse de votre département (voir adresses page 12) ou pour tout renseignement dans le réseau information jeunesse.

En bref

● **NÉGOCIALES** - le 15^e challenge de la négociation commerciale est programmé le 4 février à l'ENSMM (Besançon). Double objectif de ce projet : mettre des futurs commerciaux en situation de négociation réelle, créer un pôle économique autour d'un objectif commun, le commerce. A Besançon, 30 formations commerciales de 25 écoles seront représentées par 200 candidats. La manifestation est elle-même fruit de l'action de divers centres de qualifications. Cette année, l'organisation est due à Cyril Maurivard et Valérie Claudel, stagiaires en formation de technicien supérieur commercial à l'AFPA. Contact, 06.84.25.92.62.

● **TROPHÉES DES GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE** - ce dispositif créé par L'Étudiant et le Crédit Agricole vise à aider les jeunes talents dans le domaine concerné : il existe des prix des jeunes créateurs d'entreprise, des jeunes chercheurs, des jeunes musiciens et des jeunes écrivains récompensant les grandes écoles de com-

merce. Infos auprès de L'Étudiant (01.48.07.43.16 et www.letudiant.fr, rubrique trophées).

● **VOCATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES FILLES** - chaque année, des prix et des bourses sont offerts par la délégation régionale aux Droits des femmes et le Conseil régional de Franche-Comté à des filles en terminale scientifique, technologique ou professionnelle, dans un établissement public ou privé sous contrat allant vers une formation scientifique ou technologique dans laquelle les filles sont peu nombreuses (moins de 40 % des effectifs). Prix : 800 euros. Renseignements : établissements scolaires ou Délégation régionale aux droits des femmes, 5 rue Sarraill, 25000 Besançon (03.81.61.53.80). Bourses : l'an dernier, elles étaient de 2286 euros. Renseignements : établissements scolaires et Conseil régional de Franche-Comté, 4 square Castan, 25000 Besançon (03.81.61.61.61). Les candidatures sont exami-

nées selon des critères scolaires et sociaux. Les dossiers sont en général disponibles au mois de mai, à rendre pour juin.

● **BOURSES DE LA VOCATION** - la fondation Marcel Bleustein-Blanchet encourage toutes les vocations et aide les jeunes qui rencontrent des difficultés pour s'accomplir dans un métier choisi. Le montant d'une bourse est de 7700 euros. Sont concernés tous les jeunes Français et ressortissants d'un pays de l'Union européenne qui vivent en France, qui ont une vocation dont ils ont fait la preuve par des débuts de réalisation et ayant de graves difficultés pour continuer leur vocation. Le dépôt des dossiers se fait entre le 1^{er} janvier et le 30 juin. Il doit s'agir de développement professionnel et individuel. La fondation ne reçoit pas de candidature pour création d'entreprise, aide à une association ou tout projet à caractère politique ou religieux. Fondation Marcel Bleustein-Blanchet, 100 rue de Rennes, 75 000 Paris (www.fondation.vocation.org).

PARCOURS

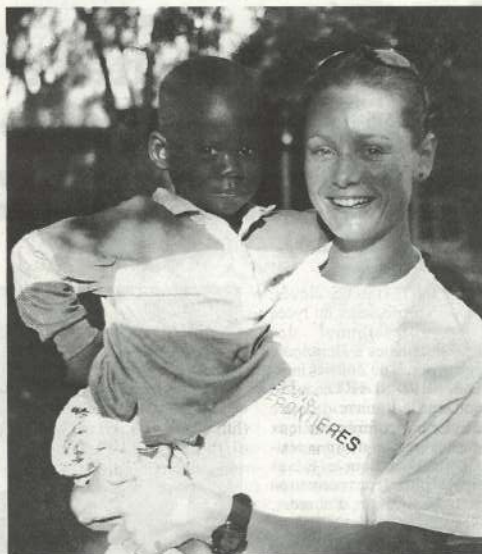
«L'humanitaire nécessite des compétences»

Clotilde Belin, jeune fille de 28 ans originaire de Besançon, agit avec Médecins sans frontières - Belgique.

ELLE revient du Soudan, dans une région où Médecins sans frontières est seul à offrir des soins de santé. Une région d'où sont absentes toutes formes d'autorité, d'éducation, d'organisation; où les hommes possèdent tous une arme fournie par la guerre civile. Des conditions qui, ajoutées à l'isolement, à la précarité, à la malnutrition, à la dispersion de 50 villages avec des voies de communication peu pratiques rendent la tâche de MSF ardue, sa capacité d'action faible : les quatre unités de soins de santé primaires établies par l'ONG se limitent à des consultations et ne délivrent des médicaments qui ne s'administrent que par voie orale. Sa mission de coordinatrice terminée, une autre attend Clotilde Belin, en Afrique ou ailleurs. Car s'il est difficile d'intégrer une ONG, l'expérience de terrain s'avère irremplaçable. Désormais, on lui propose des missions facilement. Mais pour se lancer dans l'humanitaire, souhait partagé par grand nombre de jeunes, la motivation, aussi élevée soit-elle, est nécessaire, pas suffisante. L'envie de bouger a long-

temps habité Clotilde Belin. Depuis l'âge de 10 ans, elle voulait faire un tour du monde. Dès la fin de ses études d'ingénieur à l'école spéciale des travaux publics, en 98, elle s'est lancée avec une amie. Parcourant notamment l'Asie et l'Océanie, travaillant ici ou là, à Hong Kong, en Australie, en Nouvelle-Zélande ou en Thaïlande. «Au départ, je voulais faire un tour du monde humanitaire mais on m'a dit qu'il n'y avait pas besoin de gens qui viennent pour un mois, mais de personnes qui s'impliquent réellement. J'ai laissé tomber momentanément. En Thaïlande, j'ai rencontré quelqu'un de MSF qui m'a dit «on a besoin d'ingénieurs», alors j'ai commencé à y réfléchir. Mais je conçois, pour l'avoir vécu, qu'il peut-être vexant quand on a envie de s'engager d'entendre dire qu'on n'a pas besoin de vous. Aujourd'hui je le comprends mieux : les ONG n'ont pas besoin de «bras», de gens bien intentionnés mais sans qualification. Elles ont besoin de certaines compétences. Pour les ingénieurs, les médecins, les infirmiers, les laborantins ou les logisticiens motivés, pas de pro-

blème. Pour un boulanger, c'est déjà plus difficile. Mais les compétences ne sont pas seulement des diplômes : celui qui sait construire une maison a des compétences utiles. En tous cas, il faut une expérience professionnelle. Pour MSF, elle est d'au moins deux ans». Après avoir travaillé quelques temps à Paris, elle assiste à une présentation de l'organisme, envoie son CV. «Si on est sélectionné, il y a un ou deux entretiens, puis on nous appelle quand le profil correspond à un besoin». Son diplôme d'ingénieur BTP lui vaudrait d'être sollicitée pour la construction d'un hôpital au Kenya. Elle y reste un an. Puis 3 mois à la frontière de la Somalie et de l'Éthiopie où elle est coordinatrice d'un centre de nutrition. «J'étais logée, nourrie, blanchie avec une indemnité. Ce n'est qu'au bout de quelques années que l'on peut devenir salarié». Après la Somalie, c'est le Soudan où elle est également coordinatrice, mission qu'elle complète en ce début d'année. «Sur le terrain, on acquiert vite de l'expérience : j'ai fait beaucoup de logistique, j'ai pris des connaissances médicales sur le tas. Il a fallu apprendre



à mener un plan d'action, un budget. On apprend aussi qu'il est très important de s'imprégner du contexte local... Parce qu'il faut aider mais aussi comprendre et faire comprendre ce qu'on est venu faire». Avec MSF, la plupart des programmes sont des aides d'urgence. Ce qui suppose un environnement difficile, accentué par les problèmes de corruption, de bakchichs quand ce n'est pas la guerre. Et des populations dans des états terribles. «Là où j'étais, voir la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans est «normal». Malnutrition ça veut dire des états de carence tels que le corps ne peut même pas produire de fièvre en cas de maladie...» Mais ses quelques années

d'expériences n'ont pas amoindri sa motivation. «Il faut partir du principe que ce qu'on va faire va représenter des gouttes d'eau. Celui qui a l'idée de sauver le monde est sûr d'être déçu. On ne part pas pour régler des problèmes ou apporter des solutions mais d'abord pour aider les gens démunis. En second lieu, c'est quelque chose qui me plaît et comme j'ai des responsabilités, je n'ai pas envie d'arrêter». Et le principe des gouttes d'eau apporte aussi des satisfactions : «quand il n'y a rien, on essaie de donner des formations médicales. Parce que l'idéal, c'est quand le programme se développe suffisamment, de partir et passer ce qu'on a réalisé aux populations locales».

BESANÇON Bourse aux projets internationaux

Le service des relations extérieures de la Ville de Besançon organise chaque année une bourse aux projets internationaux annuelle : destinée aux associations et établissements d'enseignement de Besançon, elle aide des projets présentant un intérêt collectif en liaison avec l'étranger dans les

domaines linguistique, professionnel, culturel, sportif, humanitaire et social ou de coopération. Aide de 7 736 euros répartis sur au moins 5 projets en 2003. Dépôt des dossiers avant mi-mars à la Mairie de Besançon, service relations extérieures, 2 rue Mégevand, 25000 Besançon (03.81.61.50.27).

En bref

● **CERCOOP** - cet organisme propose à tous les publics un accompagnement pour le montage des dossiers, l'aide à la recherche de partenaires et des formations dans le domaine de la solidarité internationale. Contact, CERCOOP, Institut Ledoux, Saline royale, 25610 Arc-et-Senans (03.81.54.45.00).

● **RECIDEV** - organisme tout public Projets de solidarité internationale : qui apporte informations et conseils, formation, accès au centre de ressources et de documentation, mise en relation avec d'autres organismes pour tout ce qui concerne les projets de solidarité internationale. Recidev, 3 avenue du Parc, 25000 Besançon (03.81.41.05.87).

● **CONCERT** - le 19 février, au Cylindre (Larnod), l'association universitaire bisontine «Qui rit court» produit une soirée qui servira à financer une mission de soins médicaux et VIH au Cameroun en mai 2004. Au programme (8 euros en réservation, 10 euros au guichet), le Two Tone Club (ska) et Patch (musique africaine). Renseignements, 03.81.57.34.71.



Gaëlle JOURNOT
CRJ
Les combes 17 ans



Jérémy OLENSKI
CRJ
Valentigney 19 ans



Christelle PHILIPPS
CRJ
Besançon 19 ans



Gaëlle ROBIN
CRJ
Lizine 16 ans



Nathalie LOYER
CRJ
Fresne St Mames 20 ans

SOLIDARITÉ

Action humanitaire au lycée des Graviers Blancs

Cet établissement professionnels a pris l'habitude d'impliquer les élèves dans un programme à Douroula (Burkina Faso).

VINGT-TROIS élèves, 5 professeurs du lycée professionnel des Graviers Blancs à Besançon, accompagnés de 2 élèves infirmiers de l'IFSI de Vesoul se sont lancés l'année dernière dans un projet très ambitieux pour un établissement scolaire. Il s'agissait pour les élèves retenus pour leur motivation et leur implication, d'aborder, à travers ce projet mené au Burkina Faso, les thèmes de la maîtrise des ressources naturelles, du développement de l'économie, de la protection de l'environnement, de l'amélioration du cadre de vie et de la découverte d'une autre culture. Un projet qui a eu lieu à Douroula, jumelée avec Besançon où le lycée agit depuis plusieurs années (antérieurement, une boulangerie avait par exemple été construite par des élèves et des actions autour de l'énergie solaire ou de la scolarité menées). Cette fois, les projets étaient aussi divers que l'installation de fours solaires, la construction d'un module du marché, l'aménagement des abords d'un forage, la protection d'un site archéologique, la mise en place d'un système de gestion des déchets, des actions sur la santé et l'hygiène ainsi que des échanges avec des élèves burkinabés ou la découverte de l'architecture et l'artisanat



locaux. Des apports pour la population locale (en 2001, outre l'amélioration des conditions de vie, les intervenants avaient noté une valorisation des femmes porteuses de projets nouveaux) mais aussi pour

les élèves qui ont participé à une démarche d'implication bénévole, de découverte d'une autre culture, de conduite de projet de A à Z et de sensibilisation aux problèmes des pays en voie de développement.

PONTARLIER Club solidarité au lycée Xavier Marmier

Un club tourné vers la solidarité dans le cadre du foyer socio-éducatif, une exposition de photos sur «l'enfance afghane» organisée au profit de l'association Terre d'enfance : l'an dernier, des élèves du lycée Xavier Marmier de Pontarlier se sont mobilisés pour la pre-

mière édition d'Envie d'agir. Il faut dire que l'action périscolaire est une habitude au lycée. C'est d'ailleurs sous l'impulsion d'un ancien élève, Antoine Vuillaume, que les élèves se sont motivés : travaillant aujourd'hui dans l'humanitaire (au lycée, il faisait déjà partie du club

Tiers-Monde), il leur a raconté ses expériences de logisticien pour Médecins du monde et Terre d'enfance ou ses séjours en Irak. Un exemple pour ses successeurs qui, en s'impliquant pour une cause, ont également expérimenté le montage de projets.

DISPOSITIFS Des fondations prêtes à aider les jeunes

Sur le plan national, de nombreux organismes (ministères, associations, entreprises, fondations...) aident les jeunes porteurs de projet dans tous les domaines, au moyen de bourses, prix, prêts, etc.

Il existe par exemple près de 800 fondations en France. Certaines très connues comme la fondation de France, qui regroupe de nombreux prix et fondations et donne possibilité de créer sa propre fondation, d'autres moins. Mais il en existe dans tous les domaines à l'instar de la fondation Pierre Barret (projets à caractère humanitaire), la fondation Nadia et Lili Boulanger (musique), l'existence de plusieurs bourses pour favoriser les initiatives scientifiques des jeunes (concours Lépine, fondations Aventis et Coloplast), prix Rolex...).

nismes susceptibles d'aider les jeunes sur son site (www.fdf.org/cgi/fr). Les aides d'Etat : Envie d'agir s'ajoute à Défi-jeunes, aux prix de l'Anvar, au dispositif PAE, au soutien du Crous mentionnés ailleurs dans ce numéro. Pour être complet, il faut ajouter les aides individuelles à la création de 1500 à 7500 euros, délivrées par le ministère de la Culture dans les domaines des arts plastiques et de la photographie (dossier à retirer auprès de la direction régionale des Affaires culturelles), le fonds d'incitation à la création (voir en bref p. 20). Mentionnons également l'existence de plusieurs bourses pour favoriser les initiatives scientifiques des jeunes (concours Lépine, fondations Aventis et Coloplast), prix Rolex...).

Pour tout savoir, rendez-vous dans le réseau information jeunesse. Consulter en particulier la fiche Actuel CJD 5.18.

En bref

● **Crous** - les bourses «culture - action» sont destinées aux étudiants seuls ou en groupe et associations d'étudiants pour des projets de création artistique, d'animation du campus ou projets portant sur les thèmes de l'engagement : citoyenneté, solidarité, environnement, sport, solidarité internationale, économie. Aides financière variable cumulable avec d'autres aides. Candidatures toute l'année, deux commissions par an en décembre et mars. Contact : Crous, 40 avenue de l'Observatoire, 25000 Besançon (03.81.48.46.30).

● **ASEP** - l'association sportive et d'éducation populaire (22 rue Régal, 25000 Besançon, 03.81.80.66.83) propose : jeune théâtre, groupes musicaux, organisation de concert ou de manifestation, exposition, préparation

de projet vacances. Prêt de salles de répétition, aide logistique, mise en relation avec des professionnels... Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi 9 h - 20 h.



Tanguy BERTHOULOT CRJ Orgelet 20 ans	Lucie BERTHOD CRJ St Germain en Montagne 16 ans	Jean-Pascal CLAIROTTE CRJ Champdivers 17 ans	Youssef EL MANSOURY CRJ Arbois 20 ans	Léa OSTERMANN CRJ Lavigny 18 ans

INTERNATIONAL

Echange franco-roumain
autour du «sport-social»

Des étudiants de l'UFR Staps, à Besançon, développent un projet avec des homologues de l'Université de Cluj-Napoca.



«C'est un projet qui entre dans le cadre de nos études et compte pour obtenir la licence, mais on est tellement dedans qu'on a totalement zappé cet aspect. Car c'est quelque chose qui nous tient maintenant à cœur en tant que tel. Notre objectif n'est plus la note finale, mais que le projet se passe au mieux». Ils sont cinq, étudiants en licence pro STAPS «sport et intégration des jeunes en difficulté». Caroline Duval, 22 ans, Emilie Le Bris, 22 ans, Alexandre Bouvier, 24 ans, Rhazi Abder, 23 ans et Azzedin Kahoua, 28 ans (absent sur la photo) se sont lancés dans un projet de coopération et d'échange franco-roumain dans le domaine socio-sportif, en relation avec 10 étudiants de l'Université de Cluj-Napoca. Quatre sujets étaient proposés à leur promotion cette année, et après le choix de chacun, il a fallu agir vite : des actions se déroulent dès ce mois de

janvier à Besançon, d'autres auront lieu en Roumanie en avril. Ils ont créé une association étudiante (Jeunes et intégration par le sport social) afin de faciliter leurs démarches, mais la recherche de subventions éventuelles a dû être menée rapidement, comme l'élaboration du projet lui-même. Ils ont quand même pu obtenir des aides de l'Université et du Crous, ont déposé un dossier à l'INJEP, ont reçu de précieux conseils du service relations internationales de la Ville de Besançon, notamment pour les contacts en Roumanie. Côté positif : «c'est la première fois qu'on essaye de monter un projet aussi important, forcément il y a un apport d'expérience sur le plan personnel». Le programme ne comporte pas seulement échange et rencontres mais aussi un travail effectif sur le thème du sport social : en Franche-Comté, il mène des enfants de Planoise pour une journée aux Rousses, avec rencontre de la gendar-

merie de haute-montagne et mini raid en raquettes. La seconde partie, en cours d'élaboration, aura lieu à Bistrita, ville roumaine jumelée avec Besançon, vraisemblablement autour d'une action avec des enfants d'un orphelinat. Les étudiants confirment qu'ils voient pour cet échange plus loin que leur propre diplôme : «on espère créer un réseau franco-roumain de sport social annonce Alexandre Bouvier en apportant des perspectives car les Roumains n'ont pas l'optique du travail social par l'intermédiaire du sport. On aimerait également bien que cette action se prolonge au-delà de notre projet. Il y a eu un protocole d'accord valable 3 ans renouvelables. On a créé les bases pour que les années à venir, d'autres étudiants développent l'idée et construisent quelque chose de durable avec la Roumanie. D'ailleurs on va profiter du séjour en avril pour effectuer un état des lieux, avant de passer le relais».

VOYAGES Bourses Zellidja : pour les 16 - 20 ans



Les bourses Zellidja ont pour objectif de donner l'occasion aux jeunes d'effectuer un voyage d'étude à l'étranger. Trois conditions de participation : avoir entre 16 et 20 ans au plus l'année du 1er voyage, partir seul pour une durée minimale d'un mois et présenter un projet d'étude complet, sur un sujet complètement libre (renseignements sur le site www.zellidja.com). Ces bourses datent, puisqu'elles ont été créées en 1939 par Jean Walter avant d'être gérées à partir de 1947 par une fondation reconnue d'utilité publique. Dissoute en 1974, cette dernière traitait à son optimum 2000 dossiers par an et décernait environ 300 bourses. L'activité en faveur des jeunes

a cependant été reprise par l'association des lauréats Zellidja, forte de 1300 membres. La philosophie a perduré : il s'agit de «préconiser l'émergence chez les jeunes voyageurs des qualités d'initiative, d'autonomie, de responsabilité et d'ouverture sur le monde». En 2003, 81 bourses ont été octroyées, pour un montant total de 81 700 euros. Pour postuler, il faut remettre un dossier complet de candidature avant le 15 mars de chaque année.

Contact : délégué régional de la zone de Dijon/Besançon : Jean-Pierre Garrault, rue Terrillon, 21330 Nesle et Massoult (03.80.93.10.83 ; garrault@wanadoo.fr).

En bref

● **BREVET DE SURVEILLANT DE Baignade** - si vous souhaitez assurer la surveillance des baignades en centre de vacances et de loisirs, il faut posséder le BSB. La direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports de Besançon propose une session de cet examen le 3 mai 2004 à Besançon. Age minimum requis, 18 ans au 1er juillet de l'année de l'examen. Pour obtenir le contenu des épreuves, faire parvenir une enveloppe timbrée à 0,50 euros. Pour recevoir un dossier d'inscription, envoyer une enveloppe demi-format timbrée à 0,75 euros. Cette enveloppe, libellée à vos nom et adresse doit être envoyée à la DRDJS, 27 rue Sancey, BP1983, 25020

Besançon cedex en précisant service BSB. Dossiers à retirer avant le 12 mars et à déposer pour le 2 avril. Renseignements, 03.81.41.26.00.



				
Sid Ahmed BENKHELFALLAH CAVL Besançon 1er STL	Davy BOSQUET CAVL Mouchard BTS	Marc-Antoine ISABEY CAVL Besançon 1 ES	Florian GISSINGER CRJ Trevenans 17 ans	Alexandra MONNIER CRJ Argiesans 17 ans

SOLIDARITÉ

A Dole, le lycée Nodier veut donner une image active des élèves

De nombreuses activités périscolaires sont ouvertes aux 800 lycéens. Parmi elles, un club solidarité qui multiplie les initiatives.

« **N**OTRE volonté, sur le plan périscolaire, c'est de modifier l'image de l'établissement. Le lycée Nodier est connu pour ses très bons résultats, mais c'est accompagné de l'idée d'un lycée fermé. On aimerait qu'il soit aussi connu pour des activités diversifiées ». Les propos



Jérôme Baretje.

de Jérôme Baretje principal adjoint et président du foyer socio-éducatif, trouvent réponse à travers de nombreuses possibilités offertes aux 800 élèves, hors cours. Et une volonté de l'établissement de faciliter leur participation aux associations. Cette année, les cours de 13 à 14 h



Dominique Chasseux.

ont été supprimés afin de permettre le développement des activités. Pour tous les goûts : des clubs danse, photo, santé, un foyer des élèves géré par les élèves eux-mêmes. Et surtout un club solidarité qui existe depuis longtemps mais qui revit cette année par l'arrivée d'élèves motivés, de la seconde à la terminale. L'une d'entre eux milite aussi à Artisans du monde et au réseau Paix juste au Proche-Orient, où se trouve aussi le garçon du club solidarité. En tout, ils sont 9 (8 filles, 1 garçon), accompagnés par une surveillante et une prof d'allemand à se mobiliser et mobiliser les autres lycéens pour diverses causes. Avec un succès qui les conforte et

renforce leur envie.

« Ils s'inscrivent dans des initiatives comme la journée mondiale contre la misère ou les Restos du cœur mais en dehors de ça font de l'information, parviennent à solliciter les autres élèves et les adultes. Et comme il y a des élèves des trois niveaux, on peut espérer un roulement qui pourra faire perdurer l'activité » note Dominique Chasseux, professeur d'allemand qui les suit. « On a envie d'agir, on ne pense pas qu'à nous et on veut s'impliquer pour faire bouger les choses même si c'est à notre petite échelle » résume Auriane Arnoud, l'une des élèves « activistes ». Le 17 octobre, le club a organisé une grande collecte où chacun amenait ce qu'il voulait, habits comme livres, donnés ensuite au secours populaire. Même type de manifestation lors de la semaine de la solidarité : le club a vendu des produits d'Artisans du monde et reversé l'argent à la boutique de Dole. Soit 240 euros récoltés à l'intérieur du lycée lors des récréations et des pauses de midi à 14 h. Pour les Restos du cœur, le club solidarité a installé une corbeille à la cantine. Dans tous les cas, les jeunes ont assorti leurs initiatives d'un souci pédago-



gique. Informations sur le secours populaire dans un cas, exposition et explications sur le commerce équitable dans l'autre. Au moment de vendre les produits pour Artisans du monde, ils ont décidé de ne pas baisser les prix, pour bien montrer qu'il s'agit aussi d'un effort à faire du côté du consommateur.

« Organiser ces événements nous prend du temps mais les résultats nous ont motivés. Il faut dire aussi qu'on s'y est vraiment mis, on est même passé dans les classes pour faire noter les dates aux

élèves dans leurs cahiers de texte ! Et finalement, travailler ensemble, penser qu'on fait quelque chose et qu'on peut arranger un peu les choses, c'est une satisfaction ». Et la dynamique ne faiblit pas. Au programme des idées à venir : participer à l'opération des « Bigarchons » (récolte des bouchons en plastique), prise de contact avec une association allemande qui récupère des bouchons de liège pour fabriquer des panneaux d'affichage, action en faveur de la SPA...



En bref

● **TERRITOIRE DE BELFORT** — parmi les projets Envie d'agir de l'an dernier, deux étudiantes de l'IUT de Belfort-Montbéliard, ont lancé l'opération « Bougeons pour le Burkina », avec l'appui du comité de jumelage Belfort-Dassouri. Une action qui a rencontré un élan de solidarité d'envergure dans les écoles, collèges, lycées et

établissements d'enseignement supérieur du Territoire : entre 7000 et 8000 jeunes se sont lancés le 28 mars dans une journée d'action où la pratique sportive était associée à une récolte de fonds. Résultat, près de 15000 euros pour aider à financer la création de la bibliothèque du lycée de Tanghin-Dassouri au Burkina-Faso.

SOLIDARITÉ La Course en solidaire de la Mutualité

Chaque année, la Mutualité française prime des projets de jeunes à travers « La course en solidaire ». Peuvent y participer les 16-28 ans ayant des projets collectifs locaux ou nationaux, véhiculant les valeurs mutualistes à savoir solidarité, responsabilité, liberté, démocratie. Le dispositif propose

conseils, aide au montage des dossiers, aide financière de 1000 euros minimum. Une aide financière supplémentaire de la Mutualité française est attribuée aux projets sélectionnés au niveau régional et national. En 2003, 25500 euros ont été remis à 21 jeunes porteurs de projets. Dépôts des candidatures

avant le 15 avril et le 15 septembre. Mutualité française : 27-29 rue Claude Pouillet, 25000 Besançon (03.81.65.82.65) ; 19 rue de la Banque, 70000 Vesoul (03.84.76.05.05) ; 2 rue Solvan, 39000 Lons-le-Saunier (03.84.87.19.75) ; 9 rue Gambetta, 90000 Belfort (03.84.58.62.62).

EUROPE

Service volontaire européen avec les CEMEA

Du 4 au 7 juillet au Kursaal et à Granville, 7^e édition de «Besançon fête vos jeux». Avec 45 créations et de multiples animations gratuites.



LE SERVICE volontaire européen (SVE) est une mesure du programme jeunesse de la communauté européenne. Il s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans et a pour but de leur offrir une expérience de vie à l'étranger d'une durée de six mois à un an. Ce programme permet de partir dans 30 pays d'Europe pour participer à la vie d'une association, au développement d'un projet d'intérêt général et d'impact local. Il vise à encourager l'esprit d'initiative, de créativité et de solidarité des jeunes. Le service volontaire européen s'exerce dans des domaines d'activités variés : enfance et jeunesse (animation, sports, loisirs, prévention de la délinquance), santé, action

ou aide sociale, art et culture, environnement, média et communication.

Formation linguistique

En Franche-Comté, les CEMEA sont l'organisation d'envoi habilitée par le ministère de la Jeunesse pour informer et accompagner les jeunes dans leur projet de départ à l'étranger. Cela implique d'aider les futurs volontaires à monter leur projet, à trouver leur organisation d'accueil et à préparer au départ. Pendant le séjour, les volontaires reçoivent une formation linguistique avec leur organisation d'accueil et participent à des séminaires d'évaluation organisés par les agences nationales char-

gées de ce programme. Les jeunes restent aussi en contact avec les CEMEA qui mettent en place un système de fiche de liaison pour que les volontaires aient une trace écrite de leur séjour.

Quelques exemples franc-comtois : Séverine est allée en Espagne participer à l'encadrement d'un centre de loisirs, Sophie est allée en Italie sur un projet d'autogestion, Martin part en Hongrie pour organiser la vie culturelle d'un organisme d'insertion accueillant des adolescents et Fabrice va encadrer des enfants handicapés en Espagne.

Pour tout contact : CEMEA, Isabelle Palanchon, tel : 03 81 81 33 80

EUROPE Initiatives de groupes de jeunes

L'action 3.1 du programme européen Jeunesse encourage l'esprit d'initiative et d'entreprise ainsi que la créativité chez les jeunes. Elle soutient des projets de dimension européenne axés sur l'engagement social dans leur collectivité locale. La durée des projets est de 3 mois à 1 an. Cette durée comprend la préparation, la réalisation et l'évaluation. L'aide financière prend la forme d'une subvention d'un montant forfaitaire de 10 000 euros maximum. Des sources de financements complémentaires doivent être recherchées. Ce dispositif s'adresse

à tous les groupes de jeunes de 15 à 25 ans de 4 personnes au minimum, sans condition de diplôme ou de formation, résidant dans les pays participant au programme. Il existe cinq dates limites de dépôts des dossiers. Il est possible de retirer un dossier soit auprès du correspondant du programme européen Jeunesse de la direction régionale de la Jeunesse, soit auprès de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), 9-11 rue Paul Lepiat, Parc du Val Flory, 78160-Marly-le-roi. Le site de l'Injep est www.injep.fr.

En bref

● **VILLA MÉDICIS** - l'Académie de France à Rome accueille régulièrement des artistes et chercheurs âgés de 20 à 35 ans pour des séjours de 6 à 24 mois. Ils y bénéficient de conditions optimales pour mener à bien leur projet dans les domaines de l'architecture, des arts culinaires, des arts plastiques, du cinéma et de la télévision, du design, de l'histoire de l'art, de la littérature, de la musique, de la photographie, de la restauration des œuvres d'art et des monuments ou de la scénographie. Pour le concours d'entrée 2004, il faut envoyer le dossier administratif entre le 1^{er} et le 5 mars et le projet artistique du 22 au 26 mars. Contact, 01.40.15.73.43.

● **«GRANDS JEUNES»** - «Projets grands jeunes» s'adresse aux 17-23 ans, 25 ans dans certains cas, dont les parents sont allocataires de la CAF de Belfort. Le dispositif favorise l'expression et l'autonomie des jeunes par des projets collectifs de loisirs. Le projet est élaboré par les jeunes en liaison avec un référent adulte : travailleur social, association, commune... Bourse variable, cumulable avec l'aide Initiative Vacances

Jeunes. S'adresser à une maison de quartier, association de jeunesse, centre socio-culturel, mairie du Territoire.

● **«CAP JEUNES»** - en partenariat avec la CAF de Belfort, le Conseil général du Territoire de Belfort et la Ville de Belfort, un dispositif pour les 16-25 ans, seuls ou à plusieurs résidant dans le Territoire de Belfort. Tous projets, sauf scolaires, professionnels, camps d'ados, participation à des compétitions, vacances loisirs. Aide financière variable. S'adresser à la DDJS, 7 rue Plumeré, 90000 Belfort (03.84.21.22.30) ou à Belfort Information Jeunesse BJ 3 rue Jules Vallès (03.84.90.11.11).



Camille MOUGENOT CRJ Authume 18 ans	Jérôme VANDERHAEGHE CRJ Morteau 19 ans	Sandra MAUBRE CRJ Hericourt 19 ans	Thomas OUDOT CRJ Besançon 19 ans	Baptiste SENEILLON CRJ Beaumont-le-Pin 18 ans

1000 DÉFIS POUR MA PLANÈTE

Action en faveur du vélo, du tram, du train

Au collège les Bruyères de Valentigney, Bernadette Chambert, professeur de sport, mène depuis 3 ans un projet autour des déplacements.

«1» IDÉE est de sensibiliser les élèves aux déplacements respectueux de l'environnement. Avec des implications transversales puisqu'en parallèle à l'action proprement dite, ils travaillent sur ce thème en français, en maths et en histoire. En espérant toucher les parents, ce projet vise clairement «un changement de comportement» dans le choix des modes de transport. Dénommé «vélo-tram-train», il donne l'occasion à une classe de 5e de découvrir concrètement leurs applications. Outre les approches lors des cours, le projet fonctionne en trois temps : déplacement en train à Strasbourg pour découvrir les pistes cyclables urbaines et le tram (ainsi que du Conseil de l'Europe) ; journée dans le pays de Montbéliard à vélo assortie d'une rencontre avec un élu responsable des transports ; participation à la fête du vélo le 1er week-end de juin. «C'est ma contribution, dans un petit coin de la terre, à la sensibilisation aux moyens d'arriver à avoir un air différent de celui que l'on risque de respirer dans quelques années. A



moins que les modes de déplacement soient révisés explique Bernadette Chambert. Les élèves adhèrent parce qu'on les sensibilise à travers quelque

chose qu'ils aiment bien, le vélo. Ce sont eux les acteurs du projet, car ils se déplacent pour comprendre concrètement l'intérêt d'un réseau cyclable».

INITIATIVE «1000 défis pour ma planète»

«Mille défis pour ma planète» est né en 1993 et depuis labellise des dizaines de projets en lien avec le développement durable et l'environnement. Le programme a également pour objectifs d'activer la motivation des jeunes qui doivent par exemple chercher des partenaires à leur projet et favoriser la formation de citoyens solidaires susceptibles d'exercer des responsabilités sur leur environnement et

d'être forces de propositions. «1000 défis pour ma planète» s'adresse à des groupes de jeunes de moins de 26 ans librement organisés ou soutenus par une structure : établissement scolaire, association, centre de vacances... et qui veulent mener une action concrète qui favorise la préservation, l'amélioration de l'environnement, la réparation des dommages causés

à l'environnement. Le dispositif apporte accompagnement, soutien matériel, technique, aide financière variable, cumulable avec d'autres aides. Préparation des projets, recherche de partenaires et financements, dépôt des dossiers avant fin octobre. Contact : Direction régionale de l'environnement, 5 rue Général Sarrail, 25000 Besançon (03.81.61.53.33).

CONCOURS Création d'entreprises de technologies innovantes

Le ministère délégué à la Recherche et aux Nouvelles technologies a lancé avec l'Anvar et le fonds social européen la 6^e édition du concours national d'aide à la création d'entreprises innovantes. Il est ouvert à tous les porteurs d'un projet dans ce domaine, quel que soit le secteur concerné. Depuis 1999, 544 entreprises ont été créées par ce biais. Deux types de projets peuvent être présentés : ceux «en émergence» nécessitant une phase de maturation et ceux «en création-développement», déjà

élaborés, se situant juste en amont de la création d'entreprise. Les premiers peuvent recevoir une aide d'un montant maximum de 45000 euros, les seconds jusqu'à 450 000 euros. Les candidats résidant en Franche-Comté doivent envoyer un dossier de participation en 5 exemplaires avant le 26 février à Anvar Franche-Comté, 21 A rue Alain Savary, 25000 Besançon (contact, 03.81.47.08.90). Infos en ligne sur www.recherche.gouv.fr et www.anvar.fr



En bref

● **DÉCLICS JEUNES** - Les bourses Déclics jeunes aident des jeunes âgés de 18 à 30 ans à réaliser leur vocation dans les domaines les plus divers (art, artisanat, culture, sciences, techniques, action sociale, humanitaire, environnement...). Le montant actuel de chaque bourse est de 7 600 euros. Pour participer, il faut retirer un questionnaire entre le 1er septembre et le 15 novembre de l'année en cours par courrier à «Bourses Déclics Jeunes de la Fondation de France», 40 avenue Hoche, 75 008 Paris. Il est aussi possible d'obtenir le questionnaire par internet sur le site www.fdf.org rubrique «inscription au concours». L'envoi du dossier de candidature ne se fera qu'après étude des réponses au questionnaire. Les critères d'admission au concours sont la vocation, la motivation, l'innovation, l'originalité, la créativité du projet, l'intérêt général ou le caractère altruiste du projet, la réalité des moyens déjà mis en oeuvre pour la réalisation de votre vocation et le début de concrétisation du projet.

● **INITIATIVES VACANCES JEUNES** - s'adresse aux 18-25 ans habitant Belfort et impliqués dans la vie sociale ou associative des quartiers et concerne tous projets sauf voyages d'études, compétitions sportives et séjours à l'étranger. 121 euros maximum en échange d'une implication bénévole d'utilité collective de 30 h, cumulable avec l'aide «Projets Grands Jeunes». Réalisation des projets de juin à septembre. Prendre contact avec un animateur des services jeunesse : quartier des Résidences, 03 84 27 55 45, quartier des Glacis, 03 84 22 21 89, quartier Belfort Nord, 03 84 26 91 85.



				
Yann JOBARD CAVL Mouchard BTS	Norbert GOUBLET CAVL Gray Term ES	Hugo ROBIN CAVL Besançon Term ES	Pauline CLERMIDY CAVL Lons Term ACCA	Franck PLAIT CAVL Montbéliard BTS

ANIMATION

David Martinet met de la magie dans les centres aérés

Ce jeune haut-saônois a mené un projet de spectacle et découverte de sa pratique pour les enfants de centres de loisirs.

SON projet, il l'avait déjà en tête, mais les 800 euros obtenus par le concours Envie d'agir l'an dernier, lui ont permis de le mener à bien. Projet qui est à la fois l'accomplissement d'un hobby : mettre en place une animation autour de la magie pour les enfants. «C'est en cherchant des adresses de centres aérés à Jeunesse et Sports que j'ai été aiguillé vers Envie d'agir. Sans cela, j'aurais sûrement créé cette animation mais j'ai pu la rendre plus intéressante. Un spectacle de magie, c'est d'abord une ambiance et quand on peut ajouter de l'éclairage et de la musique, cela renforce le côté... magique. De toutes façons, un coup de pouce pour les jeunes qui ont des projets, c'est positif parce que c'est souvent l'aspect financier qui bloque». David Martinet était en terminale, au lycée Belin de Vesoul, l'an dernier. Depuis, il a intégré la prépa scientifique de Jules Haag et ne se destine donc pas du tout à



l'animation. «La magie, c'est une passion récente : un ami me l'a fait découvrir il y a 3 ans et aussitôt je m'y suis mis. L'activité m'a plu, ainsi que le

fait de pouvoir la faire partager à des enfants. J'ai passé la BAFA, j'aime l'animation, c'est la conjugaison de deux passions en même temps».

C'est aussi une idée d'activité originale pour les centres aérés, car les magiciens ne courent pas les rues. «C'est une passion qui coûte cher

parce qu'il n'y a pas beaucoup de clubs ou d'associations précise David Martinet. Pour m'appropriationner, je dois par exemple aller à Strasbourg. Ou commander par Internet».

Avec la bourse Envie d'agir, il a pu mettre en place des après-midi en deux parties : explication et découverte de quelques tours avec les enfants puis spectacle d'une heure. Plusieurs centres aérés autour de Vesoul et à Gray ont pu en profiter, moyennant une participation aux frais, cet été, lors des vacances de la Toussaint et d'hiver. «Maintenant, je le fais d'abord en fonction de mes études. Si des centres me demandent, je peux éventuellement le faire durant les vacances, mais en dehors ce n'est plus possible». Il n'écarte cependant pas l'idée de développer plus tard ses activités de magie. «Une fois mes études terminées, quand je travaillerai, c'est quelque chose d'envisageable».



En bref

● **ÉCRIVAINS** - pour connaître rapidement prix et concours littéraires, éditeurs et revues, s'adresser à la Maison des écrivains qui possède des fichiers complets : 53 rue de Verneuil, 75007 Paris (01.49.54.68.80 et www.maison-des-ecrivains.asso.fr).

● **CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE** - pour auteurs francs-comtois déjà publiés ou auteurs résidant hors région ayant un projet en rapport avec la Franche-Comté. Bourses de création. Dépôt des dossiers avant les 5 janvier, 5 avril et 20 août. Le CRL organise aussi l'accueil en résidence d'auteurs non francs-comtois. Contact : Centre régional du livre, 2 avenue Gaulard, 25000 Besançon (03.81.82.04.40).

● **PLUME D'ESCARGOT** - cette maison de Montenois organise pour les plus de 18 ans un concours littéraire avec prix de 80 à 120 euros. Contact : Plume d'escargot, 6 rue du Piesson, 25260 Montenois (plumedescargot@free.fr ; <http://plumedescargot.free.fr>).

● **NOUVELLES** - cette année, le grand prix universitaire de la nouvelle a pour thème «ridicule». Le récit de 2500 mots maximum, avec peu de personnages et un titre doit être envoyé en 5 exemplaires avant le 29 février au CROUS, 40 avenue de l'Observatoire, BP91107, 25002 Besançon cedex 3. (03.81.48.46.40).

FESTIVAL

«Music'ado» invite les jeunes à la pratique musicale

L'édition franc-comtoise 2004 est prévue le 23 mai à Pontarlier. Inscriptions dès maintenant.

TROIS lauréats ont été récompensés l'an dernier par «Imagine festival music'ado» : Realty, Small Pox et Carpe Diem. Cette année, le concours des Jeunesses musicales de France décernera 4 prix dans les catégories musique classique, jazz, musique actuelle et coup de cœur du public.

Pour participer, il faut se préinscrire avant le 15 avril en téléphonant au 03.81.50.04.23. Tous les genres musicaux sont invités, le festival ayant pour but «d'encourager les pratiques musicales des jeunes». L'an dernier, les musiciens participants en Franche-comté étaient âgés

de 11 à 20 ans. Le festival lui-même, soit les prestations successives des groupes sélectionnés sur scène, aura lieu cette année à Pontarlier, le 23 mai au théâtre Bernard Blier.

Renseignements complémentaires : Mme Bailly-Maitre, 03.81.50.04.23 ou Mme Maziemann, 03.81.80.02.92.

CULTURE

«J'ai muré les portes et les fenêtres»

La compagnie Anda Jaleo reprend son spectacle présenté lors des dernières Rencontres jeune création. Les 18 et 19 février à Besançon.

Pas évident de vouloir se lancer dans le spectacle vivant dans l'ambiance actuelle. Mais la mise sur pied réussie d'un premier spectacle conforte Frédéric Joannes (mise en scène) et Mathilde Ménager (comédienne) dans leur envie. Ce travail basé sur les témoignages de femmes espagnoles, enfants pendant la guerre civile et ayant vécu la dictature franquiste, a d'abord existé par Rencontres jeune création - dispositif de la Ville de Besançon qui donne chaque année leur chance de monter un spectacle à de jeunes créateurs. Ambitieux, «J'ai muré les portes et les fenêtres» est joué par

Mathilde Ménager (maîtrise théâtre, licence d'histoire de l'art, classe d'art dramatique du conservatoire) qui transmet le récit de ces femmes en alternance avec des passages de danse flamenco, «moyen de traduire l'intensité des événements relatés». Pour la reprise au Petit théâtre de la Bouloie, Frédéric Joannes (licence et DEUST théâtre) a un peu revu la mise en scène. Le spectacle sera également joué en milieu scolaire (lycée Pasteur).

«J'ai muré les portes et les fenêtres», les 18 et 19 février au Petit théâtre de la Bouloie (Besançon).

Renseignements, 03.81.48.46.41 (et crijfc.com/croux/)



Photo J.-F. Ménager



CRIJ

Le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté est une émanation du ministère de la Jeunesse et des Sports, de la Région de Franche-Comté, du Conseil général du Doubs et de la Ville de Besançon. Il réalise TOPO en partenariat avec L'Est Républicain et avec le soutien du Crédit Agricole de Franche-Comté.

TOPO

Supplément mensuel coproduit par le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté et L'Est Républicain.

Adresse :
TOPO-CRIJ
27, rue de la République
25000 Besançon
Tel. : 03.81.21.16.08
Fax : 03.81.21.16.15
Télématique : 3615 1J
e-mail : topofc@voila.fr

Agrément jeunesse
et éducation populaire :
CRIJ
N° 25 JEP 328

Directeur délégué
de la publication
et de la rédaction
Philippe RENAHY

Dessins
Christian Maucier

Crédit photos
Yves Petit
CRIJ

Régie publicitaire
L'EST

Imprimerie
L'EST RÉPUBLICAIN
54180 HOUEMONT

DOLE Julien Guiol, mordu de cinéma

Son envie d'agir, c'est d'exprimer ses idées sur la société à travers le cinéma. A 23 ans, Julien Guiol s'appête à tourner son premier court métrage, pour lequel il a obtenu un prix de «la course en solidaire» de la Mutualité française (1000 euros), s'ajoutant à un Défi-jeunes. Le propos de «Premier de la classe» : la compétition existant au sein de l'école en parallèle avec l'innocence de de l'enfance. «Cela se passe dans un univers de science-fiction qui montre les conséquences néfastes de l'idée que l'on considère les enfants de plus en plus jeunes comme des adultes en permanence en compétition». Pour ce Doleis mordu de cinéma, ce moyen d'expression permet d'abord, même s'il aime les films de genre, d'avoir un point de vue critique sur la société. Il a déjà écrit d'autres scénarios (2 courts et 1 long) dont l'un parle du culte du corps. Pour monter ses projets, il a créé l'association «les Fondus enchaînés» avec deux amies, Laetitia Dessent, 25 ans et Emilie Tellier, 23 ans. «On est à la fois fondus et enchaînés parce qu'il est très difficile de faire quelque chose dans le domaine du court métrage».



Malgré les difficultés, il s'appête à tourner avant d'avoir bouclé son budget, «parce que si on attend les financements, on ne fait rien». Sélectionné franc-comtois du jury-jeunes de Cannes l'an dernier, il vit pour l'instant à fond sa passion du cinéma. «Après mon DUT de communication, j'ai été stagiaire sur des tournages et maintenant je travaille quand je peux dans ce domaine, notamment pour la commission du film du Conseil régional».

Les Fondus enchaînés :
06.81.08.79.35.

En bref

● **FIACRE** - dépendant du ministère de la Culture, le fonds d'incitation à la création attribue des allocations de séjour et de recherche en France et à l'étranger dans les domaines du design, des arts déco, du graphisme, de la mode et du stylisme, de la vidéo et des nouvelles technologies, de la BD et de la théorie et critique d'art. Pour les aides destinées à l'étranger, la photographie, la peinture, l'estampe, la sculpture, l'installation, la gravure et le dessin sont également concernés. Le montant de l'allocation d'un maximum de 15300 euros est calculé selon la nature du projet, le lieu et la durée du séjour. Renseignements, centre national des arts plastiques, 59 rue des Petits Champs, 75001 Paris (01.40.15.73.00).

● **CONSEIL RÉGIONAL - le Conseil régional de Franche-Comté** mène une politique active en termes d'aides culturelles :

- aide à l'écriture de scénarios pour scénaristes et sociétés de production ; longs métrages de cinéma et documentaires de création. De 1500 à 7600 euros.
 - aide à la production cinématographique et audiovisuelle pour tout film se tournant en Franche-Comté. Aide logistique et technique : repérage, casting, mise en relation avec des techniciens, prestataires de service, recherche de partenariats économiques, de locaux d'hébergements, demandes d'autorisation...
 - création de spectacles vivants de particuliers, associations, entreprises en théâtre, musique et danse : aide financière variable.
 - première oeuvre : particuliers, associations ayant un projet de création d'une première oeuvre artistique. Aide financière variable.
- Contact : Conseil régional de Franche-Comté, direction de la culture, 4 square Castan, 25000 Besançon (03.81.61.61.83).



Pascal VIEILLET
CAVL Gray Term ES



Sylvain RICHARD
CAVL Pontarlier Term
CAB



Amandine MONDON
CAVL Besançon 1er STT



Jean-Jacques YEPJO
CAVL Belfort Term S



Nicolas SHMITT
CAVL Belfort Term
STT

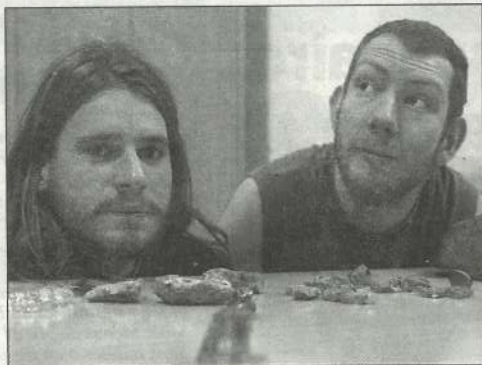
BOUGER

Rencontre avec des chercheurs de minerais

François-Xavier Flotterer et Fabien Kuntz : deux Belfortains qui voyagent par passion de collectionneurs.

ILS SE SONT rencontrés au collège et, depuis, mus par une passion commune pour les roches, minerais et météorites sont devenus des amateurs éclairés dans ce domaine. Avec un déclin en 99 lorsqu'ils rencontrent Bruno Fectay et Carine Bidaut au salon de la jeunesse à Belfort et se rendent compte que partir en quête de pierres aux quatre coins du monde n'est pas un rêve irréaliste. «Auparavant, on a écumé tout ce que le Territoire de Belfort compte de carrières» s'exclame Fabien Kuntz. A 21 ans, il est actuellement en DUT de chimie à Besançon. Belfortain comme lui, François-Xavier Flotterer, 21 ans suit les cours de licence de biologie dans la capitale comtoise. Leur appartement d'étudiant est bondé de trouvailles, rapportées notamment de deux voyages récents en Pologne et au Maroc.

Après trois années au Club géologique belfortain, ils décident d'abord un voyage d'étude et de prospection pour satisfaire leur intérêt pour l'ambre. Les côtes de la mer baltique constituent le plus grand gisement mondial, ils choisissent comme destination Gdansk. Se régaler en récoltant de l'ambre sur la plage, notamment des morceaux contenant des inclusions d'insectes ou en découvrant la rue Mariacka, quartier dédié à l'ambre sous toutes ses formes y compris des faux



qu'ils ont ramenés par plaisir de collectionneurs. Ils ont récolté 2 kg d'ambre mais aussi des souvenirs comme la découverte de Malbork, ancienne capitale des chevaliers teutoniques. Car ils sont aussi curieux d'histoire et de culture. Au Maroc, dont ils reviennent à peine, l'objectif était une autre passion, celle des météorites, mais s'ils comptent y retourner, c'est avant tout pour revoir des gens avec qui ils ont noué des liens d'amitié. Ils se passionnent autant à raconter leurs anecdotes de voyage qu'à décrire leurs trouvailles. «On est allés un peu au hasard et on s'est retrouvés dans une famille à Erfoud, derrière l'Atlas, une région très intéressante parce que les météorites y sont faciles à repérer : il y a des couches

de calcaire de 300 m, le paysage est inchangé depuis 40 000 ans, il y a peu d'intempéries... Il tombe autant de météorites en France qu'au Maroc mais il est beaucoup plus difficile de les retrouver». L'habitude et l'expérience fait le reste, à force d'avoir l'œil sur les cailloux... Ils côtoient dans leurs quêtes des chercheurs, des touristes voire des commerçants. «C'est dur quand on est étudiant. Notre priorité, c'est d'abord de financer nos voyages». Pour cela, les aides à projets sont bienvenues : ils ont déjà obtenu une bourse Envie d'agir, deux fois l'aide Cap jeune propre au Territoire de Belfort ainsi que l'aide de leur club de géologie. «On réalise des rêves, comme ça. Avant, on faisait les bourses aux minerais. Maintenant, on voyage».

LYCÉE PASTEUR — Une section sportive pour jeunes arbitres



Francis Baudet anime au lycée Pasteur (Besançon) une section sportive départementale de football de 31 élèves de seconde. Originalité cette année : deux jeunes arbitres en font partie. Choisis notamment sur dossier scolaire, Cyril Vuittenez, de Levier, 15 ans et Stéphane Grammont, 14 ans, de Baume-les-Dames représentent un essai que le professeur de sport aimerait voir se pérenniser. En Franche-Comté, des programmes de ce type sont également menés au lycée Ste-Marie à Lons et au collège Jouffroy d'Abbas à Montbéliard. «Nous avons de plus en plus de mal à trouver des arbitres indique Vincent Didier, conseiller technique régional à la ligue de football. En Franche-Comté, ils sont 540 actuellement, 80 de moins que l'an dernier». La ligue mène des campagnes de recrutement mais laisse le soin aux clubs de trouver les arbitres, avec des sanctions pour ceux qui ne fournissent pas le nombre voulu (mutations limitées de joueurs, interdiction de montée en division supérieure au bout de la 4e année sans quota suffisant). La ligue essaie aussi de mieux accompagner les jeunes volontaires par un système de parrainage. Cyril a goûté la première fois à l'arbitrage à la demande de son oncle, président de club. «Ca m'a passionné, alors j'ai

continué. Dans l'arbitrage, on assume des choses, on a un peu d'autorité et je pense que ça contribue à nous donner de la personnalité. Les difficultés viennent surtout du bord du terrain où le public s'énervait trop, même à notre niveau». Les jeunes arbitrent à partir de 13 ans, des joueurs de leur catégorie d'âge. Stéphane s'est d'abord rendu par curiosité aux journées de l'arbitrage organisées l'an dernier. «On arbitrait avec les conseils d'un arbitre et ça m'a plu. Je me fais plaisir sur un terrain, c'est physique et plus on monte plus c'est dur, comme pour les joueurs. Dans ce rôle où il faut parler, on arrive à être plus sûr de soi». Hommes des matches les mercredis et dimanches, pour nos deux jeunes arbitres, 1 heure d'entraînement physique et 2 heures de théorie s'ajoutent chaque semaine à leurs cours chaque semaine.

«On demande actuellement aux lycées de faire un citoyen cultivé, lucide, autonome, responsable conclut Francis Baudet. Je pense que ce programme correspond à cet esprit dans le domaine sportif».

Pour tout renseignement sur les sections d'arbitrage à l'école : Didier Vincent, ligue de football, 2 route de Bethoncourt, 25202 Montbéliard cedex (03.81.99.36.00) ou Francis Baudet, lycée Pasteur, 4 rue du Lycée, 25000 Besançon (03.81.81.22.89).

FESTIVAL INTERNATIONAL DES CINÉMAS D'ASIE DE VESOUL

La Chine et le Proche-Orient en force



Du 10 au 17 février 2004, pour sa 10e édition, le festival international du film asiatique de Vesoul "Cinéma d'Asie" sera, conformément à sa vocation, le reflet fidèle du pluralisme culturel du vaste continent asiatique en présentant des œuvres ciné-

matographiques venues de l'intégralité de l'Asie géographique. En cette année de la Chine en France, près des tiers des 67 films présentés viendront de ce pays. Douze films clés de l'histoire du cinéma chinois des années 30 aux années 80 sont au programme de la section "Regard sur le cinéma chinois". Les spectateurs auront tout loisir de faire leur l'adage "Quand la Chine filmait, le monde s'émervillait", ils pourront en outre rencontrer le cinéaste Wang Xiaoshuai, le photographe et documentariste Ling Fei, la productrice Ying Yang Ying, la peintre Zhou Li, la critique Sophie Lee. La brillante actualité proche-orientale pousse les cinéastes de cette partie de l'Asie à créer

un cinéma de l'urgence. Le Kurde Hiner Saleem, l'Israélien Nir Bergman, l'Irakien Amer Alwan, le Palestinien Ali Nassar, la Libanaise Randa Chahal Sabbag... invitent le spectateur à découvrir leurs films empreints de réalité humaine mais aussi de poésie. Ils sont pleinement des cinéastes du temps présent. Entre les deux pôles, l'Asie centrale sera présente avec des films d'Ouzbékistan, du Kirghizistan, du Kazakhstan et d'Afghanistan. Le réalisateur afghan Sedigh Barmak et le réalisateur kazakh Nariman Turbayev, accompagné de l'acteur Erzhan Bekmuratov seront présents pour témoigner de la renaissance cinématographique de leur pays.

Si le géant iranien sera bien représenté par les réalisateurs Jafar Panahi (président du jury international) et Abolfaz Jalili, des pays aux cinématographies plus rares seront là, notamment le Sri Lanka avec la présence du chef de file Prasanna Vithanage et d'Asoka Handagama, fidèle du festival vésulien. Les réalisatrices du continent asiatique ne sont pas oubliées, toujours avec le même souci d'équilibre entre Proche et Extrême-Orient, par la présence de Canan Gerede (Turquie) et par Viet Linh (Vietnam). A noter outre les sections habituelles, une section spéciale 10e anniversaire ("10 ans, 10 coups de cœur") qui fera découvrir des œuvres rares de

10 pays différents, qui n'avaient pu être présentés jusque là. 10 ans d'amour et de passion pour les Cinémas d'Asie et 10 films d'amour et de passion sur les écrans asiatiques, tel est le choix de la section thématique de ce 10e festival, unique en son genre en France. Le cinéma du réel sera présent dans la section documentaire avec 10 films, dont 8 en compétition.

Renseignements : festival international des Cinémas d'Asie de Vesoul, 25 rue du docteur Dollon, 70000 Vesoul (03.84.76.55.82). Email : festival.vesoul@wanadoo.fr - site web : cinemas-asie.com

Chéquier Avantages culturels : une entrée gratuite pour une des séances du festival.

TOPO

FRANCHE-COMTÉ

Le mensuel du centre régional d'information jeunesse

ENVIE D'AGIR

PROJETS JEUNES

Alter Egaux, défi solidaire de la Ville de Besançon

Une initiative nouvelle visant à favoriser les liens, les échanges et la co-production de projets entre adolescents et acteurs institutionnels.



La ville de Besançon, en lien avec de nombreux partenaires, est engagée depuis plusieurs années dans des opérations de prévention et d'animation en direction de la jeunesse telles que la Ruée vers l'or, le Raid Quart, Cinémagin'. Aujourd'hui, avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs, la Ville de Besançon constate que les incivilités sont parfois le fait de personnes de plus en plus jeunes. Aux prises avec une étape de mutations fortes, donc très déstabilisantes, que constitue l'adolescence, certains jeunes s'affirment souvent par des relations conflictuelles avec le monde des adultes, et des conduites à risques. Mais l'adolescence est aussi le creuset où se révèlent les passions, les talents, les ambitions, l'intérêt et l'ouverture à l'autre et à ses différences.

Fort de ce constat, la Ville de Besançon et la CTB ont élaboré avec leur réseau partenarial renforcé par les collègues et leurs comités d'éducation à la santé et à la

citoyenneté, un nouveau projet de prévention et d'animation en direction des 13 - 16 ans intitulé : «ALTER EGAUX : le défi solidaire».

Développer l'esprit d'équipe

Les objectifs de ce nouveau dispositif visant à encourager les projets de solidarité sont multiples. Il s'agit de valoriser le savoir-faire, les talents, la générosité et les potentiels citoyens des jeunes. Mais le but est aussi de créer les conditions de l'apprentissage des règles, de développer l'esprit d'équipe et de pérenniser un travail en réseau avec les acteurs publics et privés.

Un projet de solidarité

Les jeunes soutiendront et présenteront en équipe un projet de solidarité de portée locale, nationale ou internationale. Une équipe sera composée de 20 personnes dont 15 jeunes garçons et filles nés entre juin 88 et juin 91 et 5 adultes qui se ren-

contrent en moyenne huit fois avant le 12 juin 2004. Chaque équipe disposera d'une dotation de départ de 500 euros sur une enveloppe globale de 3000 euros liée à la réalisation d'épreuves sportives, culturelles ou de communication. Les épreuves sportives peuvent être du roller, des jeux d'adresse (tels que basket, frisbee, tir à l'arc), du VTT, de la course à pied, du skate, du tir à la corde ainsi qu'une épreuve sur l'eau. Les épreuves culturelles artistiques et de communication peuvent intégrer la création d'une fresque géante et solidaire, une épreuve de connaissances et de savoir sur les Francs-Comtois solidaires célèbres et les traces de leur œuvre dans la ville, l'animation d'un stand de présentation de l'action de solidarité et l'interprétation d'une chanson créée et répétée par l'équipe pendant les temps de préparation.

Pour les renseignements et les inscriptions : Mairie de Besançon, Direction de la Politique de la Ville et de l'Animation, 2 rue Mégevand, 25000 Besançon. Tel 03.81.61.51.11.



Les jeunes et le Crédit Agricole



Envie de passer à l'action ?
Passer du rôle de spectateur à celui d'acteur ?

Venez surfer sur www.ca-mosaic.com
Une mine d'informations
pour réaliser tous vos projets.

Participer à la restauration d'un château,
planter des arbres au Burkina Faso...
Mille façons de vivre l'aventure.
Sans oublier bien sûr de se documenter, s'équiper,
s'organiser... pour partir du bon pied.

Pour répondre à toutes vos questions,
le CREDIT AGRICOLE vous invite à surfer
sur son site Internet : www.ca-mosaic.com

A la fois pédagogique, ludique et interactif,
il vous propose :

- Des infos pratiques : vous saurez tout sur les produits et services bancaires Mozaic, les avantages de la carte de paiement MOZAIC internationale, son assistance médicale et rapatriement sanitaire, son assurance accident-voyage...
- Vous découvrirez les conseils sur l'argent, l'économie, la Bourse, les études, les stages, les voyages...
- Des infos rapides : vous pourrez accéder à votre compte, profiter en ligne des réductions et avantages liés à la carte Mozaic.
- Comment obtenir des réductions sur des billets d'avion avec Go Voyages, un bon plan pour voyager à petit prix !
- Des infos incontournables : www.ca-mosaic.com c'est l'actualité du cinéma, les derniers talents de la musique, des jeux-concours, mais aussi une «newsletter» annonçant toutes les nouveautés du site.

Si l'aventure vous tente, n'hésitez plus et venez découvrir
le monde sur www.ca-mosaic.com !



CREDIT AGRICOLE
FRANCHE-COMTE
BANQUE & ASSURANCES

En bref

● **PASSEPORT DU JEUNE BÉNEVOLE** - ce fascicule créé par les 4 conseils départementaux de la jeunesse de Franche-Comté a été élaboré pour permettre à chacun de valoriser et faire reconnaître un parcours de bénévolat. Une formule renouvelée du document doit paraître prochainement.

● **JAZZ** - réédition du tremplin «nouveaux talents jazz et musiques nouvelles en Franche-Comté», organisé dans le cadre du festival Jazz en Franche-Comté. Ouvert à tous les musiciens du solo au sextet, il donnera lieu à un concert public des formations sélectionnées le 5 juin. Candidatures avant le 15 avril. Règlement et fiche d'inscrip-

tion à retirer à Asprojazz, 3 rue d'Alsace, 25000 Besançon (03.81.83.39.09).

● **ROCK** - pour la 3^e édition du festival L'Herbe en zik (5, 6, 7 mai), Radio Campus Besançon organise un tremplin le 8 avril au Cylindre de Larnod. Pour participer, envoyer 4 titres minimum sans reprise, bio du groupe, photos, coordonnées à Radio campus, tremplin Herbe en zik, 7 rue Laplace, BP31225, 25004 Besançon cedex.

● **MÉTAL** - Chaman production a sélectionné ses groupes pour la finale de son tremplin métal, sur la scène du Cylindre de Larnod le 31 janvier. Le groupe vainqueur jouera également au Moulin de Brainans le 27 février.